

# مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain



**N°54** Janvier-Février 1999

Bulletin d'information scientifique

بشيرة من المجلات العلمية المغربية



**Bulletin d'information scientifique****Directeur de la publication**  
Jean-Philippe BRAS**Secrétaire de rédaction**  
Marco MOSCA**Rédaction**Farid ABACHI  
Katia BOISSEVAIN  
Fathi DEBILI  
Hassan ELBOUDRARI  
Mohamed ELLOUMI  
Pascal GARRET  
Vincent GEISSER  
Eric GOBE  
Elise HELIN  
Abdelhamid HENIA  
Kmar KCHIR BENDANA  
Mohamed KERROU  
Nora LAFI  
Véronique PARDO  
Anne-Marie PLANEL  
Nicolas PUIG  
Alain ROUSSILLON  
Pierre SIGNOLES  
Katia SONNTAG**Couverture & mise en page**  
Besma OURAIËD**Diffusion**  
Hayet NACCACHELe bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHS aux adresses suivantes :  
<http://w3.cyber-espace.com/irmc>  
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>IRMC - TUNIS  
20, rue Mohamed Ali Tahar  
Mutuelleville - 1002 TUNIS  
Téléphone : (01) 79 67 22  
Fax : (01) 79 73 76  
E-Mail : [irmc@caramail.com](mailto:irmc@caramail.com)Avec la participation du CESHS  
1, rue d'Annaba - RABAT - Maroc  
Téléphone : (07) 76 96 40  
(07) 76 96 41  
Fax : (07) 76 89 39  
E-Mail : [ceshs@maghrebnet.com](mailto:ceshs@maghrebnet.com)Cette publication ne peut être vendue.  
Abonnement sur demande  
3800 ex. Groupe Cérès

Dans ce numéro de *Correspondances*, la rédaction ouvre à nouveau les colonnes de son bulletin aux jeunes chercheurs qui, de près ou de loin, participent à l'activité scientifique du centre.

Elle propose ici deux études, l'une anthropologique, l'autre historique, laissant transparaître deux démarches, deux rapports aux sources : pour l'une le terrain, pour l'autre les archives, se faisant par-là même l'écho du débat qui a eu lieu à l'Institut lors des journées d'études portant sur les notions de *corpus, sources et archives*.

Dans le compte-rendu de sa thèse soutenue en décembre 1998, Nicolas PUIG s'interroge sur un espace social s'articulant autour d'une population d'anciens bédouins, le «groupe des Rkârka», et tente de comprendre ce qui réunit les habitants du sud tunisien où ordres lignagers et nouvelles civilités cohabitent.

Sous la rubrique «Recherches en cours», Alain MESSAOUDI, doctorant en histoire, tente, lui, d'évaluer le degré et les modes de réalisation de l'assimilationnisme colonial français au Maghreb, à partir du groupe des Algériens de Tunisie.

Le Comité de rédaction, dans sa volonté d'élargir le champ de ses préoccupations afin de rendre compte de l'activité scientifique portant sur le Maghreb, propose une nouvelle rubrique. Celle-ci, sous l'intitulé «Études doctorales», tentera de fournir des informations utiles concernant les troisièmes cycles, les doctorats, les études post-doctorales, les bourses d'aide à la recherche, dans les champs scientifiques et géographiques qui sont ceux de l'IRMC.

Toute l'équipe de *Correspondances* tient à remercier Denis OPPETIT pour le travail effectué durant seize mois à la tête du secrétariat de rédaction.

## إفتتاحية

في هذا العدد من مراسلات فسدت هيئة التحرير مجدداً الهجال للباحثين الشباب الذين يساهمون في النشاط العلمي للامعهد.

وهي تقترح هنا دراستين، الأولى أنثروبولوجية والأخرى تاريخية. تظهر كل واحدة منها مناهجاً وعلاقة معينة مع المصادر : الهعينة الهيدانية بالنسبة إلى الأولى والأرشيف بالنسبة إلى الثانية. بحيث تكون هاتان الدرستان إمتداداً للنقاش الذي حصل مؤخرًا في الامعهد خلال اليومين الدراسيين حول مفهوم «الهدونات الوثائقية والمصادر والأرشيف».

تساءل نيكولا بويغ Nicolas PUIG في الفرض الذي قدمه حول أطروخته الذي ناقشها في شهر ديسمبر 1998 حول الهجال الإجماعي الخاص بمجموعة الركركة البدوية سابقاً ودأول فهم الأسباب التي تجمع بين أهالي الجنوب التونسي حيث تتزامن الأنظمة الثرابية وأشكال التحضر الحديثة. في باب بحوث بصد الإنداز حاول ألان مسعودي Alain MESSAOUDI من ناديته وهو الطالب في مرحلة الدكتوراه في التاريخ أن يقيم طرق ومدى سيامة الإدماج الاستعمارية التي سلكتها فرنسا في الهعرب العربي، من خلال دراسة مجموعة الإزانريين الهعيزيين بالبلاد التونسية.

في نطاق إرادتها لتوسيع مجال إهتمامات النشرية حتى تشمل مجمل النشاطات العلمية المتعلقة بالهعرب العربي، تقترح هيئة التحرير فقرة جديدة عنوانها «دراسات مرحلة الدكتوراه» تعنى بتقديم الهعلومات الهفيدة حول الإلحاق الثالثة والدكتوراه والمخ الهسدة المساعدة على البحث في الهجالات العلمية والجغرافية التي هي من إختصاص الامعهد.

وتشكر هيئة النشرية دوني أوبوتيس Denis OPPETIT لها قدمه من أعمال طيلة ستة عشر شهراً على

رأس كتابة التحرير.

# DERRIÈRE LE CIMETIÈRE :

## Constructions territoriales et temporelles dans le Sud tunisien

Nicolas PUIG

*Nicolas PUIG est allocataire de recherche à L'IRMC (jusqu'en mars 1999) et chercheur associé à l'Institut d'Ethnologie Méditerranéenne et Comparative (IDEMEC, Aix-en-Provence). Le texte présenté est un résumé de la thèse de doctorat en anthropologie qu'il a soutenue le 21 décembre 1998 à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme sous le titre : «Derrière le cimetière, un lignage Awlâd Sîdî Abîd à Tozeur, nouvelles civilités et dynamiques communautaires du Sud tunisien».*

---

«Derrière le cimetière» : à Tozeur l'expression s'est figée pour transformer la simple périphrase en toponyme. «Ceux de derrière le cimetière» ou le «groupe des Rkârka», les deux désignations indifféremment employées par les habitants du centre, identifient le lieu et ses habitants. Du lieu récent et périphérique, on a retenu la caractéristique toponymique, celle de sa localisation. De ces habitants, en majorité membres d'un groupe nomade occupant le Sud-Ouest tunisien qui se sont sédentarisés dans un mouvement continu depuis le début de l'indépendance, on pointe la ruralité un peu fruste censée caractériser leur bédouinité. Cette identification oasisienne, en partie erronée, d'un espace et d'une population dessine une ligne de fracture classique des sociétés de «l'intérieur du Maghreb»<sup>1</sup> selon laquelle les populations s'ordonnent entre deux pôles : celui des éleveurs-nomades et celui des paysans-sédentaires.

Pour montrer les recompositions à l'œuvre dans le Sud tunisien, résultant et d'une certaine déliquescence - reformulation de ce rapport social-, et d'une insertion commune dans une globalité dépassant les limites physiques de l'espace régional, l'analyse prend appui sur cette population d'anciens bédouins, les Rkârka, appartenant à la «tribu maraboutique» des Awlâd Sîdî Abîd dont le saint éponyme est enterré dans le région de Tebessa en Algérie<sup>2</sup>.

Le quartier de résidence d'une partie des membres de ce 'arsh<sup>3</sup> à Tozeur fut le lieu privilégié des investigations anthropologiques. Privilégié mais pas unique, car il s'est produit quelques «glissements de terrain» qui ont projeté l'enquête locale à l'échelle du quartier vers des horizons proches, ceux de Tozeur et de sa région, et plus lointains, tels les villes de sédentarisation du Nefzaoua. C'est dans cette procédure itérative entre la pratique d'un terrain et différentes problématisations que s'est dégagée une interrogation sur un espace social dans lequel cohabitent dynamiques communautaires et émergence de codes plus individualisés réglant les relations sociales. L'enjeu est de comprendre ce qui, au-delà du partage d'un espace, réunit les habitants du Sud tunisien dans les différents contextes de généralisation, notamment ceux engendrés par la juxtaposition des ordres lignagers avec d'autres modes d'organisation sociale orchestrant de nouvelles civilités. Quelles sont ainsi les limites de pertinence de l'exercice collectif tel qu'il se présente dans cette région ; de quelles dynamiques constitutives d'un espace social entre «dilution et particularisme» procède-t-il ?

## ESPACE SOCIAL

Au cœur de la notion d'espace social, le thème de l'amplitude de l'exercice collectif d'un groupe social considéré du point de vue de son «homogénéité ethnique» (donc un groupe ethnique) représente un questionnement important qui acquiert dans le vaste mouvement qui brasse aujourd'hui les sociétés une pertinence accrue. En cherchant à tenir compte de la dynamique des sociétés, Georges Condominas<sup>4</sup> propose de substituer au concept statique de culture celui d'espace social entendu comme «l'espace déterminé par l'ensemble des systèmes de relations, caractéristique du groupe considéré»<sup>5</sup>. Le terme d'espace revêt dans cet usage une acception large, il intègre une dimension temporelle et quasi-métaphorique qui ne le réduit pas à une étendue. Retenant de l'œuvre de Marcel Mauss le projet de décrire le fonctionnement des systèmes sociaux dans leur totalité, l'auteur suggère cinq types de relations dont les combinaisons particulières enferment la totalité d'un exercice social<sup>6</sup>. Conformément au souhait de l'anthropologue, la notion d'espace social fournit de façon pragmatique un cadre commode permettant d'exprimer un phénomène complexe et autorisant l'établissement de typologies et de comparaisons. Cependant cette commodité ne doit pas se transformer en paresse et conduire ainsi à réifier un «espace social du Sud tunisien» dont la pertinence comme échelle de généralisation est variable. Celui-ci est, à l'instar de toute société, problématique.

Si dans le cadre d'une ethnologie classique, la question de l'amplitude ne se posait pas puisque l'on donnait comme horizon du groupe celui de la pratique scientifique du terrain (un terrain, une ethnie, une culture), elle apparaît aujourd'hui fondamentale pour qui voudrait prendre en compte les décompositions/recompositions des ordres sociaux. Il y a donc un premier travail à effectuer en ethnologie «exotique» ou lointaine autour d'une redéfinition du terrain et de ses limites, en s'inspirant des avancées effectuées dans les recherches européennes qui, après l'engouement pour le local et la monographie, ont expérimenté des recherches à échelles multiples<sup>7</sup>.

Car, l'adéquation entre une ethnie et un espace a perdu de sa pertinence, si tant est qu'elle en ait eu un jour. Ce «groupe considéré» dont on apprécie la teneur de l'espace social, restreint ou large<sup>8</sup> par exemple, ne permet d'appréhender ni d'éventuelles appartenances parallèles des individus, ni les relations entre les groupes et leurs diverses insertions. Aussi est-il nécessaire dans l'analyse de ne pas se donner «son horizon propre comme absolu», selon une formule de Bernard Poche<sup>9</sup>, car ce serait alors s'interdire de percevoir la signification de pratiques qui renvoient à l'appréhension locale de valeurs et de représentations aux déploiements internationaux.

La notion d'espace social, pour éviter de traiter des groupes comme autant d'entités strictement séparées, doit être conçue comme le résultat particulier et toujours mouvant d'exercices collectifs localisés, et non pas comme le cadre inerte des relations sociales d'un groupe réifié.

Ainsi, d'un point de vue méthodologique, la complexité des phénomènes contemporains oblige à reconnaître quelques espaces comme pertinents et à les choisir pour les «disséquer». Ces espaces eux-mêmes ne sont pas neutres, ce sont des configurations aux dimensions variables. Ce sont ces quelques «combinaisons spatio-temporelles» constitutives de la réalité sociale<sup>10</sup> qui, une fois isolées, peuvent nous amener à identifier et à mettre en perspective les tendances constitutives de cette réalité.

Le texte procède donc par isolement analytique de lieux. Ceux-ci peuvent être pensés comme des circonstances<sup>11</sup>, des situations en ce qu'ils cristallisent de l'espace mais aussi du temps. Ils renvoient à des échelles différentes de saisie des activités humaines de façon à multiplier les éclairages. Ainsi de la région, de la ville, des quartiers, des maisons, de la steppe, des lieux touristiques et des personnes qui y officient et de la palmeraie et de ses diverses populations d'agriculteurs.

A chacune de ces étapes l'analyse est double : elle se concentre sur les territorialisations, c'est-à-dire sur la façon dont les hommes s'inscrivent dans l'espace, et sur les territorialités, c'est-à-dire sur la façon dont ils qualifient ces espaces. Ces deux aspects évidemment liés, conduisent aux appropriations de l'espace, appropriations qui peuvent être vues du côté bédouin comme l'insertion dans les espaces sédentaires. Mais plus généralement, ces aspects conduisent à travers les nouveaux agencements sociaux à dessiner les contours d'un espace social combinant de façon dynamique des éléments à l'amplitude temporelle et géographique variable. Ainsi, par exemple, les rapports entre bédouins et Jridis, les habitants oasiens du Jérid, s'inscrivent et trouvent leur intelligibilité dans la configuration locale et dans son histoire propre, tandis que la *tah'wissa*, la balade sans but, la flânerie, est une forme locale de participation à des modèles plutôt issus de sociétés plus lointaines.

L'analyse de ces lieux, communautaires puis «communs» et partagés, qui sont aussi des moments privilégiés des expériences collectives, est révélatrice des dynamiques sociales à l'œuvre, comme des dimensions de «l'intimité sociale» locale (formes qualitatives et plus «éthérées» de la vie collective comme le fait d'apprécier une ambiance, *jaw*). Mais ce que l'analyse a isolé est dans la réalité indissociable et les différents champs sociaux sont travaillés par ces ordres sociaux complémentaires ou concurrents.

**LIEUX DU COMMUNAUTAIRE**

Les oasis, par une sorte d'évidence géographique conférée par le caractère particulier de leur implantation, concentrent l'attention des chroniqueurs qui visitent le Sud-Ouest de la Tunisie. Depuis les voyageurs arabes, jusqu'à leurs lointains successeurs, les anthropologues de nationalités diverses, tous sont fascinés par ce monde d'une sédentarité minutieuse aux franges peuplées d'une population nomade qui serait en attente d'une prochaine fixation.

Les **histoires de lieux** (I) se sont prêtées dans un premier temps au jeu de cette fascination pour nous permettre d'apercevoir, ici et là, en examinant les «configurations jéridiennes», une figure bédouine dans les espaces interstitiels de la steppe, ces distances poussiéreuses s'interposant entre deux oasis et leur palmeraie. Pourtant les habitants de ces pays brûlés étaient déjà dans la ville, de la ville, avant même que la sédentarisation ne les inscrive matériellement dans les limites de ses frontières. En effet, du point de vue des bédouins Rkârka, les villes du Jérid, et notamment Tozeur, sont intégrées dans le réseau de lieux constitutifs de leur territorialité. Outre le fait que leurs parcours s'étendaient jusqu'au voisinage de l'actuel quartier périphérique de *Ras adh-Dhra°* qu'ils occupent désormais et d'où l'on peut contempler la silhouette massive du tombeau de leur saint Sîdî Abîd al-Akhdhar, ils avaient souvent l'occasion de côtoyer les sédentaires, lors de marchés ou de réunions confrériques par exemple.

Les territoires hagiographiques que dessinent les biographies des saints Awlâd Abîd soulignent cette présence de la ville dans l'espace communautaire. Signes d'une implantation éphémère ou, pour certains lignages, définitives dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, ils livrent deux formes différentes de construction du territoire. Des territoires imaginaires tout d'abord qui, en s'étirant jusqu'à la lointaine Séguia el-Hamra à l'ouest et au Hijaz et la Mecque à l'est, insèrent le groupe dans la communauté des croyants, la *Umma* tout en garantissant la noblesse de ses origines. Puis à travers la spatialisation de la vie des saints Awlâd Abîd, la géographie du groupe se met en place, cadre des évolutions futures marquées par la rivalité foncière avec les voisins Chabbiya et Awlâd Bou Yahya puis par la sédentarisation. C'est à partir de l'indépendance, notamment lorsque la frontière algérienne a été fermée, privant les nomades d'un débouché important dans leur cycle de déplacement, que prend sa source ce mouvement de fixation qui, famille après famille, s'étale sur une trentaine d'années.

Les **histoires d'habiter** (II) retracent les caractères spécifiques des implantations bédouines désormais ancrées dans la durée, troquant la tente pour la maison

en dur. Lors de l'installation se manifeste une logique de segmentation qui, aux différentes échelles spatiales, associe de façon plus ou moins systématique des niveaux variables de parenté. Cependant, celle-ci est de moins en moins établie au fur et à mesure que l'on s'élève dans les échelles territoriales. De la maison au quartier jusqu'au territoire communautaire qui décline l'identité collective la plus large, les liens agnatiques se font de plus en plus hypothétiques. Mais, même lorsque l'on nuance la notion de parenté en montrant le caractère beaucoup plus idéologique que réel des liens du sang, il n'y a pas de grande surprise dans cette constatation d'une articulation entre patrilinéarité et territorialité maintes fois constatée dans le monde arabe. Le phénomène qui va à l'encontre de cette logique d'une association entre territoire et disposition segmentaire réside dans la mixité «ethnique<sup>12</sup>» qui distingue désormais certains quartiers de la périphérie des cités oasiennes. C'est le cas de *Ras adh-Dhra°* à Tozeur qui doit sa croissance spectaculaire à la sédentarisation des Awlâd Sîdî Abîd puis à l'arrivée de Jridis en provenance des quartiers centraux. «Derrière le cimetière», sous-découpage de cette importante zone périphérique, regroupe aujourd'hui 109 familles Jridis et 130 familles Awlâd Sîdî Abîd dont 114 du 'arsh Rkârka. De plus, la mixité y prend, un peu plus qu'ailleurs, un aspect de mosaïque et ne se réduit pas entièrement à des «blocs» ethniques juxtaposés. Ce fait n'a, semble-t-il, pas encore produit d'effets sur les découpages des espaces vécus dans le quartier, la proximité et la vicinalité étant toujours assimilées à la parenté. Il est vrai que dans ces immenses zones («zûn») les territorialisations sont encore mouvantes, hésitantes, comme les frontières d'un bâti qui échappe sans cesse à ses anciennes limites. L'adéquation entre proximité et parenté répond encore au désir de l'entre-soi qui permet la sécurisation des domaines de l'interdit sur lesquels s'exerce l'autorité du maître de maison, *mûla ad-dâr*.

A *Ras adh-Dhra°*, comme ailleurs au Maghreb, évolutions des modèles architecturaux et recompositions des espaces domestiques vont de pair, insufflant dans la forme et l'usage des espaces une partie des tendances urbaines contemporaines.

Dans les usages, si certaines spécificités propres aux maisons bédouines à vocation rurale demeurent, la spécialisation des pièces et, après le mariage, l'autonomisation relative des jeunes couples, quand elle est possible, témoigne d'une progression du modèle urbain d'habiter dans les quartiers d'anciens nomades sédentarisés. Cette évolution, à un niveau supérieur de généralité, nous place face à un mouvement d'individualisation qui se manifeste de façon spécifique au Sud tunisien.

Les nouvelles formes se superposent aux anciennes sans les supplanter totalement, divers ordres coexistent

ainsi dans un même espace social. De ce phénomène les **histoires de terre** (III) sont l'illustration parfaite.

Une fois démêlés les fils qui relient terre et territoire, il apparaît que ce dernier continue, y compris au sein des populations sédentarisées, à être le support matériel, symbolique et -pour introduire une dimension psychologique- affectif, d'une appartenance Sîdî Abîd au Jérid. Pourtant le décalage aura été rarement aussi large entre le territoire et la notion juridique de terres collectives, produit d'un investissement administratif sur ces espaces. En effet, s'agissant du Jérid, ces dernières se réduisent aux terres susceptibles d'être labourées et n'intègrent donc pas les parcours. Aujourd'hui elles ont une superficie de 4001 hectares et demeurent loin de couvrir l'aire spatiale que les Awlâd Sîdî Abîd de Tunisie considèrent comme leur territoire. Cette représentation autochtone assimile l'amplitude spatiale concrète des différents *'arûsh* constitutifs de la tribu à un espace politique sur lequel on cherche à avoir l'exclusivité des ressources. Elle ne réduit donc pas ce territoire à sa portion utile à un moment donné, comme le fait dans le Jérid la terre collective.

La terre est, de même, malgré la sédentarisation, le support du «saisissement communautaire» qui s'empare des Awlâd Sîdî Abîd à la fin de l'année 1997 et qui a pour catalyseur l'opposition aux conditions d'attributions des lots du nouveau projet phœnicicole d'el-Oudia 2. L'appartenance, plus ou moins fortement ressentie selon les générations, a resurgi le temps de l'événement sur le devant de la scène sociale, accordant un temps la priorité à ce registre sur les autres constructions identitaires. La dynamique communautaire qui en résulte est moins liée à des enjeux concrets (qui ne sont toutefois pas négligeables, puisque au-delà de la présente entreprise, asseoir sa suprématie sur la steppe, c'est garantir l'accès aux éventuels futurs projets) qu'à la solidarité du groupe qui se retrouve temporairement dans la manifestation publique de son identité. Vis-à-vis de la ville, il est une tentative de recours à une vision idéalisée de la *qabila* et de ses solidarités opposée aux références oasiennes et servant une intégration urbaine, une entrée en citadinité.

Ces dynamiques communautaires qui se révèlent à l'occasion d'histoires de terre s'expriment par le partage d'une «passion généalogique» qui conduit chacun à partir, de façon solitaire, à la recherche de la généalogie des membres fondateurs de la tribu, offrant ainsi aux limites individuelles l'amplitude temporelle et spatiale de la *Umma*. Les épitaphes des saints sont recopiées d'une écriture hâtive qui respecte cependant un certain décorum emprunt de dignité. Ces *chajara-s* sont conservées sur soi à la façon des *hujâb* coraniques sans toutefois contenir exactement la même symbolique. Car s'il y a probablement un élément de protection dans le fait de conserver sur soi ces bouts de

papiers, c'est surtout l'individualisation des *chajara-s* et la quête identitaire qui explique la diffusion de ces pratiques. La *chajara* - et avec elle le discours sur la tribu et ses origines - n'est plus détenue par une autorité collective légitime mais constitue désormais un «espace public» de quête identitaire. D'identités, il est beaucoup question, quand quittant les espaces communautaires Awlâd Abîd, la description et l'analyse mettent l'accent sur les «lieux communs», les territoires partagés comme, pour prendre l'expression au pied de la lettre, les images récurrentes qui s'appliquent aux régions sahariennes et à leur population.

## LIEUX COMMUNS

Identité des terroirs oasiens tout d'abord, le *jar* est le centre de ce **monde des palmeraies** (IV) qui se distingue jusque dans le lexique des planches de cultures à la géométrie complexe. Cette mise en détail du terroir (*tafçîl*) fait jouer un temps court qui se contracte jusqu'à l'immédiat. C'est le moment de l'action humaine sur l'environnement, celui d'une emprise importante sur un milieu très fortement anthropisé. Le maillage de l'espace dans la vieille palmeraie met au prise des espaces et des temps qui s'étirent jusqu'aux origines, celle du *jar* dans son ensemble, puis resserrent leurs rayons pour, du quartier d'oasis, du puzzle formé par les jardins et les parcelles atteindre les planches de culture. Chacune de ces échelles est définie par une correspondance entre temps et espace sur laquelle l'homme a de plus en plus prise au fur et à mesure que les cercles se resserrent.

Ces coordonnées espace-temps de forme concentrique s'opposent à la linéarité du maillage de l'espace dans la steppe. L'espace, relativement indifférencié, y est en effet découpé selon l'échelle unique de *continuums* paysagers qui forment une série ininterrompue de variations qualitatives (zone sableuse, sols salés, lit d'un Oued, etc.). La temporalité scandée par les ancêtres et matérialisée par le cercle de pierre de la Khalwat ar-Rkârka permet de propulser le quotidien dans un passé lointain tandis que différents temps ensèrent avec plus ou moins de force les existences (temps expansible du berger, cyclique des saisons et des rythmes pastoraux et agricoles, incompressible de la montre, etc.).

Mais désormais les Bédouins ont massivement accès à ce monde des palmeraies qu'ils se sont appropriés, avec d'autres, selon les règles de leur propre fonctionnement. Celui-ci est moins soucieux de la dimension de sociabilité des jardins d'oasis pour privilégier leur rendement généralement dans le cadre d'une pluri-activité familiale. Très influencés par la logique du «mètre carré» et de l'hectare qui caractérise les nouveaux projets tracés au cordeau, ils promeuvent un nouveau lexique agricole fait de valeurs entières

(*huktâr*, un hectare, *sânya*, un quart d'hectare) et de nouvelles normes de travail. Ils reproduisent cette logique de l'hectare quand dans la région du Nefzaoua, ils s'approprient l'eau au moyen de forages privés pour irriguer des plans de Deglet-Nur, suscitant en matière d'environnement le même reproche qu'appelaient les formes de leur habitat lors de la sédentarisation, le caractère spontané et «anarchique» (*fawdhawî*) des implantations.

Ce regard normatif de l'administration procède toutefois à une valorisation de la culture bédouine saharienne qui s'exerce sous le signe de la commémoration et du festival. Les **lieux communs touristiques** (V) représentent des révélateurs puissants des enjeux et des stratégies qui investissent le champ des cultures locales. Le tourisme provoque, en effet, dans le Sud tunisien un effort réflexif autour de la notion de patrimoine destinée à systématiser l'offre touristique et à promouvoir un développement culturel local. Il est accompagné en cela par une institutionnalisation de la célébration des cultures sahariennes définies par quelques éléments distinctifs. Le registre des «us et coutumes» (*°adât wa taqâlid*) est privilégié en milieu oasien comme bédouin. La culture est ainsi saisie comme un ensemble de traits spécifiques hérités et constitutifs de traditions a-historiques car issues d'un passé immémorial enraciné dans une temporalité structurale et non linéaire. Ce registre culturel s'accorde parfaitement avec la conception oasienne de l'histoire comme le temps de ceux d'avant (*nass bikrî*) qui, mis à part l'antériorité, s'élabore comme un passé dénué de toute profondeur temporelle. Le registre de la tradition oasienne trouve un fort écho dans la population. Il fournit effectivement les éléments symboliques permettant de penser l'unité dans le changement et la diversité. Son action intervient à un niveau quasi-ontologique puisqu'il autorise la permanence identitaire au sein des insertions multiples.

A l'échelle du micro-social, l'étude des interactions touristiques révèle des lectures croisées entre l'attente touristique et la perception qu'en ont les guides locaux. Quelle que soit la figure à laquelle il est fait appel, berbérité, nomadisme, Sahara, oasis, la tension de cette interaction réside dans le maintien d'un «enchantement» que pourrait rompre une version trop prosaïque des choses et une demande de rémunération par trop bruyante et directe. En s'arrêtant sur des aspects plus sensibles du social, on perçoit l'émergence d'un nouveau rapport au ludique. Celui-ci découle partiellement de la diffusion de conceptions individualistes ainsi que du développement d'une relation consumériste au monde. Le phénomène des «beznessa», ces figures locales du tourisme, en est certes une illustration. Mais plus encore, il révèle une attente, non pas seulement envers un essor des services

sociaux et étatiques (tel qu'en parlait Jean Duvignaud à propos du village de Chebika<sup>13</sup> dans une optique d'analyse qualitative du développement) mais envers les moyens que donne une société à ses membres pour leur émancipation et la réalisation d'eux-mêmes.

Tozeur constitue la capitale touristique saharienne et la présence massive des touristes alimente sans nul doute ce *jaw* (ambiance) qui contribue à fonder son caractère citadin. Cet espace considéré encore récemment comme un gros bourg rural est aujourd'hui une **ville réinventée** (VI).

L'idée du cloisonnement des quartiers de la ville ne résiste pas à l'analyse des mariages qui pour un sur deux, célèbrent l'union de deux époux de parenté et de quartiers différents. De même, les mariages dans un degré rapproché de parenté diminuent régulièrement depuis l'indépendance, ne représentant plus que 10% du nombre total de ce type d'alliance chez les Jridis et 25% chez les Bédouins. Du fait de la virilocalité, l'épouse rejoignant l'habitation de son mari, cela signifie que près d'une femme sur deux a élu domicile dans un quartier qui n'est pas celui où elle est née et où elle a résidé. L'analyse de l'alliance par mariage fait apparaître une différenciation entre les Awlâd Abîd et les Jridis. Le fait que les premiers se marient encore pour un quart dans la famille proche (cousins patrilinéaires parallèles prioritairement et autres cousins ensuite) montre que la sphère familiale élargie continue à exercer une certaine influence en milieu bédouin.

Mais c'est par les relations à l'espace, les territorialisations plus ou moins marquées, permanentes ou temporaires, assises dans le temps long où dans des temps plus quotidiens que se jouent l'intégration à l'espace local des populations allogènes, comme l'insertion de l'ensemble des habitants dans un mouvement plus lointain procédant de formes plus contemporaines de la citadinité. La proximité de groupes différents dans un espace restreint crée des effets de contacts qui permettent la vie commune et qui se substituent aux anciens codes lignagers impropres à orienter les nouvelles situations. Les liens lignagers tendent ainsi à se dissoudre dans l'intégration croissante à l'ensemble urbain ce que masque la permanence des appellations ethniques des quartiers qui suggèrent le maintien de leur ordre. Mais celui-ci, hérité d'une histoire par ailleurs non exempte de manipulations, cache les autres formes d'organisation sociale qui participent d'une société de type capitaliste dont l'économie s'ouvre sur l'extérieur et dans laquelle la division du travail s'accroît parallèlement à une autonomisation relative et fluctuante des individus par rapport aux prescriptions de l'environnement tribal. Les pratiques de l'espace reflètent ces «hésitations» sociales. Elles restituent une version locale d'un phénomène universel dans l'abstraction et singulier dans ses applications.

## ÉCHELLES DE L'EXERCICE SOCIAL

L'espace social du Sud tunisien oscille ainsi «entre dilution et particularisme». La description des pratiques et des représentations montrent comment des situations différentes appellent des comportements, des réponses et des conceptions variées mobilisant des registres issus d'une histoire locale comme dérivant de configurations plus lointaines. La division du travail, les nouvelles pratiques culturelles, les regroupements de populations aux habitudes différentes, proposent, c'est une évidence sociologique, de nouveaux prétextes aux liens sociaux. Ceux-ci ne se manifestent pas de façon rigide, imposant à tous un ordre unique de classement. Placées sous le signe de la diversité et d'une relative hétérogénéité, ces nouvelles formes de sociabilités nous enjoignent de renoncer à un certain essentialisme du lien social dans les sociétés lointaines pour lui substituer une version plus dynamique. Cela passe par la reconnaissance que le social comme les vécus sociaux, n'appartiennent pas à un ordre unique, mécanique ou organique, communautaire ou sociétal, mais procèdent de tous, selon des agencements qui pour n'être jamais définitivement fixés n'en demeurent pas moins «historicisés». Le «lien social» cède la place dans certaines situations à un «liant social»<sup>14</sup> procédant de l'établissement de nouvelles civilités et plus ouvert sur les dynamiques d'une construction sociale à l'œuvre.

Le Jérid, comme le Sud tunisien, est ainsi traversé par ces changements brusques qui, de l'installation massive de lignages semi-nomades en périphérie de la ville de Tozeur à l'avènement du tourisme, de la diffusion des objets techniques et des antennes paraboliques, à l'insertion dans les marchés internationaux de la datte, entraînent des juxtapositions de temporalité. Le local et le global s'enchevêtrent, provoquant une «alchimie» aux contours incertains.

En effet, l'analyse de ces différents «segments d'espace-temps», de ces «circonstances» du Sud tunisien, nous apprend que les insertions des configurations particulières se font désormais moins en termes d'espaces mettant aux prises un local et un global qu'en termes d'échelles de généralisation des pratiques et des représentations qui les informent. Ces échelles seront différentes selon la pratique envisagée. La question ainsi posée de l'amplitude d'un espace social se dilue dans la diversité des référents orientant les actions, dans la rencontre de temporalités multiples télescopées dans le contemporain.

La *nisba*, qui dans le Sud tunisien transforme un nom de lieu (Jérid, Jridî) ou de lignage (Rakrûk, Rakrûki, pl. Rkârka) en appartenance par l'ajout du suffixe «ya», constitue dans ce cadre un système référentiel capable de s'adapter aux contextes (dé)multipliés du contemporain. Car la sorte

«d'identité en creux» (remplie dans l'interaction) qu'elle peut procurer permet d'intégrer des éléments relevant d'une «société des individus» et de l'élaboration de nouvelles civilités sans entrer en contradiction avec les cadres de pensée du collectif «ethnique» et lignager. Ce système permet ainsi aux hommes et femmes du Sud tunisien, à des degrés différents entre la ville et la steppe, de penser simultanément des appartenances complexes.

Cette forme prise par la *nisba* nous confronte à un paradoxe de cette société contemporaine du Sud tunisien. En effet à la rigueur du maillage de l'espace en milieu sédentaire, dont témoigne par exemple la densité des coordonnées espace-temps qui donnent à la vieille palmeraie son identité, ainsi par exemple qu'aux terroirs berbères du Haut Atlas, à cette rigueur s'oppose la fluidité des identités et leur aspect cumulatif.

Peut-être que l'observation de ce qui est ne doit pas trop nous faire oublier ce qui est possible et que les sauts identitaires comme les enjambements spatiaux font partie du fonctionnement d'une société susceptible selon les conjonctures de se replier sur le village (introversion) ou de s'étendre à l'empire (extraversion)<sup>15</sup>. Actuellement ces échelles d'appartenances et ces amplitudes variables des formations sociales maghrébines ont une traduction moins dans la dimension des espaces physiques, que dans celle, symbolique, des univers de sens. Ces phénomènes se distinguent par leur intensification plus que par la rupture avec des formes plus anciennes. La tribu maraboutique historique, à l'instar des Awlâd Sîdî Abîd, inscrivait déjà ses frontières dans des espaces qu'elle ne pratiquait jamais ou qu'exceptionnellement, à l'occasion du pèlerinage dans les lieux saints.

Le communautaire n'apparaît pas comme un état de fait, une appartenance donnée qui renvoie à une référence prioritairement temporelle pour les nomades (communauté lignagère) et spatiale pour les sédentaires (communauté villageoise). L'existence d'autres ordres sociaux permet en effet de s'en dissocier identitairement alors que les effets de l'organisation lignagère continuent, peu ou prou, à s'inscrire dans l'espace (social). La communauté lignagère devient ainsi une construction, une ressource dont on use ou pas selon les univers sociaux dans lesquels on évolue, cela même si l'imposition identitaire et la stigmatisation perdurent. Pour continuer à exister, c'est à dire à demeurer présente en tant que telle dans la conscience des hommes et à produire des effets, la «communauté lignagère» doit s'inscrire dans les enjeux du contemporain. De nos jours, elle y participe de fait par les dynamiques (regroupement autour de projets fonciers, légitimation d'une appartenance à la ville, caractéristiques de la sédentarisation ...) qu'elle initie et encadre.

Les dynamiques communautaires sont donc liées à une pluralité d'insertions qui mêlent de nombreuses formes de constructions identitaires et des modalités plus variées de relations sociales productrices de nouvelles civilités guidant les sociabilités, recherchées ou subies. Ces agencements donnent ainsi la mesure de l'espace social du Sud tunisien. Celui-ci n'est pas donné, il est le fruit d'une construction permanente, du renouvellement quotidien des expériences collectives, chaque jour légèrement différentes et, au moment où elles s'éprouvent, déjà rendues à l'histoire.

**Nicolas PUIG**

## Notes

- <sup>1</sup> Jacques Berque, 1978.
- <sup>2</sup> Trumelet lui consacre une notice conséquente dans son ouvrage sur *L'Algérie légendaire*, 1892.
- <sup>3</sup> «Lignage» constitue une traduction commode ; cependant la notion est polysémique et recouvre des niveaux de segmentation des groupes sociaux différents.
- <sup>4</sup> Georges Condominas, 1980.
- <sup>5</sup> *Idem*, p. 14.
- <sup>6</sup> Il s'agit des relations à l'espace et au temps, à l'environnement, d'échanges et de biens, de communications, de parenté et de voisinage.
- <sup>7</sup> Christian Bromberger, 1987.
- <sup>8</sup> Georges Condominas, 1980, op. cit., p. 53.
- <sup>9</sup> Bernard Poche, 1996, «Les échelonnements actuels des espaces sociaux», p. 7.
- <sup>10</sup> «Ce serait la complexité de combinaisons spatio-temporelles qui devrait être tenue pour constitutive de la réalité sociale et spatiale, et non pas des entités (des unités d'espace) simples, produites le plus souvent par des découpages abstraits» écrit Jean Charles Depaule, 1995, «L'anthropologie de l'espace», in *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, éditions du CNRS, p. 60 (Cahiers PIR-Villes).
- <sup>11</sup> Denis Retaillé donne du «lieu» une définition qui unit un espace et un temps. Il s'agit selon lui d'une unité définie par une «circonstance», «un site plus un contenu, donc aussi un temps». Le lieu a «comme propriété finale la coprésence», 1998, «Le territoire est-il un lieu ?», p. 101.
- <sup>12</sup> Dans ce contexte, l'adjectif «ethnique» renvoie aux rapports bédouins – oasiens qui constituent des catégories sociales englobantes mettant en jeu des solidarités et une identité dépassant les jeux lignagers au sein de ces groupes. Il se distingue de l'usage courant en ethnologie où «ethnie» désigne un groupe caractérisé par sa langue et sa culture et renvoie dans les classifications locales à la dichotomie *Rkârka – Jridiyya*.
- <sup>13</sup> Jean Duvignaud, 1992, p. 350.
- <sup>14</sup> Philippe Corcuff propose d'utiliser cette notion plus propre à désigner «la façon dont les acteurs s'accrochent, avec des ressources disparates, les uns avec les autres et «tiennent» ensemble avec des durées et selon des modalités variables», 1996, «Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion», p. 29 (Les échanges au guichet).

<sup>15</sup> Nadir Marouf écrit, commentant les idées de Jacques Berque et lui rendant hommage : «La longue durée maghrébine nous a maintes fois permis de constater que, face aux grandes crises du sens qui affectaient la société globale, le recours à la «tribu» ou pour le moins à l'entité villageoise, plus intime, plus proche du lignage, des ancêtres et de leur sépulture, prend le relais des grandes extraversion sociales». 1995, p. 18.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Berque J., *L'intérieur du Maghreb, XVe - XIXe siècles*, Paris, Gallimard, 1978, 546 p.

Bromberger C., «Du grand au petit, Variations des échelles et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France», in *Ethnologie en miroir, La France et les pays de langue allemande*, Paris, éditions de la Maison des Sciences de l'homme, 1987, 67-94, (coll. «Ethnologie de la France, regards sur l'Europe»).

Carlier O., Marouf N., *Espaces maghrébins la force du local ? Hommage à Jacques Berque*, Paris, L'Harmattan, CEFRESS, 1995, 271 p., (Bibliothèque des histoires).

Condominas G., «Introduction : L'espace social», in *L'espace social, à propos de l'Asie du Sud-Est*, Paris, Flammarion, 1980, 11-94.

Corcuff P., «Ordre institutionnel, fluidité situationnelle et compassion», *Recherches et Prévisions*, CNAF, 45, 1996, 27-34 (Les échanges au guichet).

Depaule J.C., «L'anthropologie de l'espace», in *Histoire urbaine, anthropologie de l'espace*, Paris, éditions du CNRS, 1995, 17-73, (Cahiers PIR-Villes).

Duvignaud J., *Chebika*, Tunis, Cérès, 1992, 360 p. (1ère édition, Gallimard, 1968).

Poche B., «Les échelonnements actuels des espaces sociaux», *Espaces et Sociétés*, 82/83, 1996, 5-11 (Les échelles de l'espace social).

Retaillé D., «Le territoire est-il un lieu ?», in *Espaces et sociétés en Mauritanie*, Tours, URBAMA, Fascicule de recherche, 33, 1998, 99-104.

Trumelet C., *L'Algérie légendaire, En pèlerinage à et là aux tombeaux des principaux thaumaturges de l'Islam (Tell et Sahara)*, Alger, A. Jourdain, 1892, 499 p.

# ÊTRE ALGÉRIEN EN TUNISIE (1830-1962) :

## La construction d'une catégorie nationale

Alain MESSAOUDI

*Alain MESSAOUDI est attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) à l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrasis. Il prépare actuellement une thèse d'histoire intitulée «Les Algériens de Tunisie, enjeu de la politique coloniale française (1830-1962)», sous la direction d'Annie Rey-Goldzeiguer à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.*

de l'assimilationisme<sup>2</sup> colonial français en Afrique du Nord et de réintroduire le passé colonial dans les historiographies française et maghrébine qui ont tendance à l'occulter (ou à le traiter à part de l'histoire nationale<sup>3</sup>).

Le cas particulier des Algériens est intéressant à examiner, parce que c'est autour d'eux que s'est déployée le plus explicitement l'ambition assimilatrice française, mettant à vif et à nu ses contradictions. Mais plutôt que de les étudier, comme il a été déjà fait, dans le cadre de l'Algérie et dans une opposition frontale au colonisateur, il m'a semblé judicieux de les observer de côté, dans une situation qui met en question les catégories habituelles. Ni véritables " indigènes ", ni véritables " colons ", les hommes venus après 1830 de l'actuelle Algérie pour travailler et vivre dans l'actuelle Tunisie ont une position intermédiaire. Les plus " français " d'entre eux - car ils ne le sont pas tous également, on va le voir - sont aussi des musulmans ou des juifs qui partagent avec leur coreligionnaires " indigènes " un héritage culturel commun en bien des points, ce qui empêche de les considérer dans un rapport de totale extériorité. Il n'y a donc pas de ligne de partage absolue entre *Algériens* français et *Tunisiens*. D'autant plus que la ligne qui définit l'ensemble des Algériens est fluctuante. Le mot a une double acception, géographique (les hommes originaires d'un territoire qui se définit peu à peu et se fixe dans les frontières actuelles) et juridique (les hommes qui ont fait la preuve de cette origine et de leur volonté de maintenir leur inscription dans un groupe " protégé " par la France). Or, si certains

### POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Quelle est la part " française " de la culture maghrébine contemporaine ? Cette question sensible qu'on voudrait pouvoir aborder de la façon la plus paisible est au départ de ma recherche. L'idéologie coloniale assimilatrice a été plus qu'un vertueux paravent dont personne n'aurait été dupe<sup>1</sup>. Le projet culturel (civilisationnel) colonial ne s'est pas évanoui en fumée du seul fait de la reconnaissance de l'inéluctabilité des indépendances politiques. Il a eu le temps de se réaliser en partie - réalisation qui n'est pas sans effet sur les formes du rapport actuel à l'Occident. Cette part d'héritage, parfois affirmée avec provocation, parfois refoulée et oubliée, est souvent une part honteuse (un symptôme : Tunisiens - ou Orientaux, pour se moquer des Algériens - ou des Maghrébins, évoquent leur parler contaminé par les mots français en citant une phrase faite de français  *cassé* ). Il s'agit à travers l'étude des Algériens en Tunisie d'évaluer le degré et les modes de réalisation

immigrés venus d'Algérie se conforment aux règles de la définition juridique, d'autres échappent au contrôle administratif de la chancellerie française qui les considère par conséquent, définitivement ou par éclipses, comme *Tunisiens*. Il est difficile d'évaluer la part des uns et des autres : les sources écrites, en l'occurrence les archives consulaires françaises, réservent leur attention aux *Algériens* dans la double et pleine acception, ou à ceux qui ont voulu se faire recenser comme tels. L'information concernant la population originaire d'Algérie est donc inégalement répartie entre ceux qui ont échappé ou été exclus du contrôle protecteur français et ceux qui s'y sont soumis ou en ont gardé le bénéfice. Elle doit pourtant permettre de vérifier le caractère déterminant de l'impact social et politique du statut juridique des *Algériens*, après que j'ai posé l'hypothèse d'une ligne de partage essentielle entre ceux qui ont été administrés par les autorités françaises et les autres.

### COMMENT MENER L'ENQUÊTE ?

L'incidence des *Algériens* en Tunisie peut apparaître *a priori* très réduite en regard de l'ambition de la question première. Pourtant, à ce stade de travail, je serais plutôt porté à regretter de n'avoir pas délimité encore plus exclusivement le terrain de l'enquête, ou du moins à penser que seules des enquêtes très minutieuses portant sur quelques groupes très caractérisés permettraient d'aboutir à des conclusions véritablement probantes. Si l'on considère l'origine géographique, les *Algériens* sont en réalité très nombreux en Tunisie<sup>4</sup>, *innombrables* même, en particulier dans les régions frontalières - toutes ces familles qui ont la mémoire indéfinie d'une origine *occidentale*, d'être venues du *Gharb*. A ne considérer que les immatriculés, ils sont encore plusieurs milliers. Or, pour saisir l'effet à plus ou moins long terme d'une pratique administrative, il me faut travailler sur une échelle temporelle relativement longue qui dépasse le siècle, très longue même au regard des règles de la discipline historique telles qu'elles s'appliquent au monde " contemporain ". Le travail prête donc à la critique en ce que le récit historique n'est pas sans discontinuité et en ce que les différentes facettes sociales que recouvre la catégorie administrative unique sont inégalement traitées. Mais les sources écrites m'ont engagé à prendre en considération l'ensemble des *Algériens* de Tunisie, quitte à compléter dans la mesure du possible le travail par des enquêtes de terrain sur des groupes sociologiquement mieux déterminés.

Un témoignage matériel de l'importance accordée par les autorités françaises à l'immatriculation et à l'administration des *Algériens* est conservé au centre d'archives diplomatiques de Nantes, dans le fonds de la Résidence générale. Il s'agit d'un fichier des *Algériens*,

constitué d'une série de plus de 7 000 pièces d'identité, essentiellement des passeports, délivrés entre 1830 et 1881<sup>5</sup>. Classés en deux séries distinguant les *Israélites* des *Musulmans*, ces papiers, délivrés par différentes autorités françaises, en Algérie surtout mais pas seulement, ont été déposés en chancellerie par leurs porteurs une fois arrivés à Tunis. Ils y ont été conservés comme preuve de leur droit à la protection, le temps de leur séjour, ou après renouvellement pour un nouveau voyage. Classés, ils ont servi de base à la matricule des *Algériens*, un registre qui n'est pas conservé à Nantes et dont nous n'avons pu consulter qu'un état de 1869, consultable aux Archives nationales de Tunisie. L'ampleur et la continuité de cette documentation<sup>6</sup>, par ailleurs inégalement riche et précise, a engagé à un traitement quantitatif. En effet, si certaines pièces permettent de retracer des itinéraires à l'échelle méditerranéenne et quelques éléments de généalogie d'une génération l'autre, la plupart des documents-fiches ne donnent que des informations très approximatives concernant le nom, l'âge, le lieu de naissance et de domicile, l'activité et ne font sens qu'en série.

Pour pallier la sécheresse de cette documentation, et à défaut de dossiers consacrés en propre aux *Algériens*, j'ai eu recours à la correspondance adressée au consulat ou émise par lui, qui les évoque très souvent. Ce discours articulé autour d'affaires d'intérêt local précise, éclaire, donne chair et vie aux figures et aux trajectoires suggérées par la documentation sérielle. Elle enrichit par la peinture de quelques détails les grandes masses aux perspectives déjà dessinées. Mais un écueil affleure : le risque de ne produire qu'une paraphrase du travail élaboré par les administrateurs français, certes plus précise et plus distante de son objet, mais ayant perdu contact avec la question première. Car dans cette documentation la voix des hommes de bureau français couvre celle des intéressés eux-mêmes, qui ne perce qu'à travers quelques signatures apposées sur les passeports, et quelques lettres adressées au consulat, le plus souvent par l'intermédiaire d'un homme de loi français ou d'un interprète.

Recueillir des informations lors d'entretiens avec des *Algériens* ou des descendants d'*Algériens* m'est alors apparu comme le seul moyen de compenser ce déséquilibre et de compléter les informations pour une période plus récente. Ces sources orales posent des problèmes méthodologiques particuliers : ancrées dans le temps présent de leur énonciation, elles se construisent en fonction de ce contexte contemporain ; suscitées par moi, elles ne m'opposent pas la résistance d'une matérialité préalable. Mais elles offrent pour un échantillon certes limité d'individus des informations qualitatives absentes des archives et qui seules permettent de répondre au dernier niveau d'interrogation auquel j'ai voulu soumettre l'objet de cette recherche.

On peut en effet distinguer trois niveaux de questionnement à propos des Algériens de Tunisie. Le premier vise à faire une pesée " positive " des Algériens de Tunisie, tels que les autorités françaises et les informateurs contemporains les définissent. Quand voyagent-ils et s'installent-ils en Tunisie, d'où viennent-ils, par quelles nécessités sont-ils poussés ou par quelles volontés sont-ils mus, combien sont-ils, quelles sont leurs activités, quelles sont leurs relations avec les populations autochtones ? Mais on peut aussi interroger archives et récits pour ce qu'ils constituent en eux-mêmes : les indices de la constitution de catégories nouvelles ou du renouvellement de ces catégories. L'identification comme *Algérien* impose un nouveau mode d'identité, " national ", tandis que l'identification comme *Musulman* (ou *Israélite*) reformule " civilement " une ancienne identification religieuse. Ces papiers d'identité qui nous renseignent explicitement sur des individus et leurs trajectoires portent implicitement témoignage de la progressive imposition de ces identités modernes qu'ils réalisent<sup>7</sup>. Il faut donc les interroger au-delà de ce pour quoi ils ont été explicitement créés, et pas seulement comme des fiches de renseignements. La France crée les Algériens en les dotant de papiers qui les nomment ainsi et qui, en leur donnant des droits particuliers, valident les nouvelles catégories. Mais, et c'est là le troisième temps de notre questionnement, de quelle façon ont été reçus ces papiers d'identité ? Les individus ont-ils endossé facilement - ou ont-ils refusé d'endosser - cette identité de papier conçue dans des bureaux ? Les témoignages oraux permettent de mesurer le succès de ces nouvelles identifications, et de constater que des types nationaux se sont définis. En Tunisie comme en France, on attribue aujourd'hui communément à l'*Algérien* une série de qualités peu discutées.

## **LES ALGÉRIENS DE TUNISIE : UNE CATÉGORIE ARTIFICIELLE RECOUVRANT DES TYPES SOCIAUX VARIÉS**

" Algérien ", c'est une dénomination nouvelle en 1830, un néologisme dû à l'administration française. Ce qualificatif n'acquiert que lentement une signification sociale particulière, juxtaposant les qualifications ethniques déjà en place (comme par exemple *Mzâbî*, *Sûfi*, etc.) et les englobant, en même temps que se constituent de nouvelles frontières linéaires qui définissent à l'occident de Tunis des États étrangers, le Maroc et l'Algérie française. Le qualificatif " Algérien " s'impose peu à peu à la rubrique " nationalité " des passeports délivrés par les autorités françaises, chassant les premiers termes en usage, tels que " Maure " ou " Turc ". Sans perdre de vue ce que la catégorie commune à la documentation peut conserver d'artifice, on peut faire le bilan et

l'analyse des informations " concrètes " que nous présente le fichier des Algériens complété par la correspondance consulaire, d'un point de vue positiviste.

Ces sources nous permettent déjà d'évaluer l'intensité des relations transfrontalières, par voie de mer entre Tunis et les ports algériens et par voie de terre vers Constantine et Sétif. Elles nous permettent de supposer ce qui motive ces déplacements : raisons de commerce, retours au pays pour les Algériens installés à Tunis mais ayant conservé biens fonciers et liens familiaux dans leur " patrie " d'origine, étape sur la route du pèlerinage à la Mecque. Elles permettent de déterminer l'importance relative des différents groupes algériens présents à Tunis et leurs activités principales : hommes du *Mzâb* souvent " baigneurs " ou marchands de charbon ; originaires du *Sûf* plutôt portefaix, manœuvres, journaliers ; plus ou moins gros commerçants de Constantine. Elles permettent aussi de vérifier une coïncidence avec les temps forts de l'émigration tels que les présente l'historiographie de l'Algérie : temps de crises où la faim et l'épidémie poussent au départ (1867), quand ce n'est pas la répression des mouvements de résistance armée (1871). Elles amènent à conforter et à nuancer l'importance du facteur religieux, souvent mis en avant par l'historiographie nationaliste : les pèlerins qui s'installent définitivement à Tunis sur le chemin du retour entendent-ils conserver ainsi un état de pureté retrouvé après avoir été souillés pour avoir dû obéir à une autorité impie ? Mais alors pourquoi avoir accepté la protection française ?

Or, on peut remarquer au fur et à mesure du temps, une évolution des activités représentées parmi les Algériens. Aux anciens tirailleurs ayant choisi de s'installer en Tunisie en s'employant souvent dans des métiers où leur " acculturation " française leur permettait de jouer un rôle d'intermédiaire (épiciers proposant des denrées " européennes ", cabaretiers par exemple), s'ajoutent de nouveaux types sociaux. Les compagnies qui exploitent les gisements proches de la frontière font venir leur main d'œuvre des *Kabylies* ; des Algériens viennent sur le modèle des colons français acquérir des terres dans la région du Nord-Ouest. Or, pour les uns comme pour les autres, il semble que leur installation en Tunisie est désormais intrinsèquement liée à un statut juridique particulier qui les distingue des Tunisiens : les compagnies minières tirent avantage à recruter une main d'œuvre à laquelle s'est appliqué le code de l'indigénat ; les colons algériens profitent de l'ouverture d'un marché foncier fermé aux Tunisiens.

## **LA CONSTITUTION ADMINISTRATIVE D'UNE CATÉGORIE NATIONALE**

La catégorie administrative, bien que plaquée sur des réalités sociales qu'elle ne prend pas en

considération, s'impose donc peu à peu. Car elle a une charge effective : l'identification comme Algérien suppose le bénéfice de la protection consulaire française et les privilèges afférents. Dans les décennies qui précèdent l'occupation militaire et l'instauration du protectorat en Tunisie, les autorités françaises cherchent en effet à se constituer une clientèle " algérienne " dont elles se chargent de défendre les intérêts. Considérés le plus souvent en Algérie comme des ennemis potentiels et comme un élément de résistance à la conquête, les Algériens deviennent en Tunisie des auxiliaires potentiels de la prépondérance française. Dans un pays qui conserve sa souveraineté ottomane et qui suscite l'intérêt des autres puissances, leur renfort a un poids d'autant plus grand que la colonie française serait, sans leur apport, très réduite. Considérés dès après 1830 comme des sujets du roi des Français, nationaux français comme l'affirme le *sénatus consulte* de 1865, ils sont justiciables des tribunaux consulaires, et échappent à la fiscalité tunisienne, en particulier à l'impôt de capitation généralisé en 1863 et dont le poids est lourdement ressenti par la population (ce que rappelle le nom sous lequel il est passé à la postérité : la *majba*). En 1881, ils semblent destinés à renforcer encore leur position sociale et matérielle, en se plaçant en position d'intermédiaires utiles entre les autorités françaises et le pays réel.

Mais les Algériens (et en particulier les Musulmans d'entre eux) souffrent du renversement de la conjoncture politique qui suit l'occupation militaire puis le protectorat français. Comme, en raison du succès de la prépondérance française, ils ne représentent plus un enjeu stratégique, on tente désormais de les fondre parmi les *Tunisiens*. Leurs " privilèges " sont peu à peu attaqués, sur le plan fiscal, judiciaire et électoral (en 1928, ils sont intégrés au collège électoral tunisien). Leur absolue dilution dans l'ensemble " indigène " n'est pourtant pas réalisée, car elle se heurte à la résistance d'un certain nombre d'entre eux auxquels on ne peut refuser la qualité de Français, malgré la sévérité nouvelle des critères de preuve auxquels ils doivent répondre.

Les Algériens redeviennent néanmoins un atout potentiel quand il s'agit de réaffirmer une présence française contestée. Alors qu'après 1945 s'engage le processus d'indépendance de la Tunisie, ils suscitent indubitablement un intérêt renouvelé. Pour qui suppose l'ancrage définitif de l'Algérie à l'ensemble français, ils sont reconsidérés comme une avant-garde promise à infuser la francité dans les deux nations voisines auxquelles on ne peut refuser l'indépendance politique. A la fin des années cinquante, alors qu'une grande partie de la population venue d'Algérie s'est fondue dans la population tunisienne, quelques administrateurs français travaillent ainsi à redéfinir une " minorité algérienne " envers laquelle la France exercerait son devoir de protection, sur le modèle de

celui qu'elle s'est donnée envers la communauté israélite. Mais ce retour d'assimilationisme français est timide et tardif : si les Algériens ont finalement tous accédé à la citoyenneté en 1947, c'est jusqu'en 1958 dans le cadre d'un collège électoral particulier et comme Français Musulmans de Souche Nord-Africaine (FMSNA), une catégorie souvent vécue comme discriminante. Ce projet anachronique fait long feu : les quelques Algériens qui ont joué pleinement la carte française ne trouvent pas leur place dans la Tunisie indépendante et doivent se préparer à une nouvelle émigration, tout comme les Juifs.

On peut conclure sur la continuité du phénomène de la nationalisation, par-delà les tendances conjoncturelles contradictoires de la politique française. Avant comme après 1881, les Algériens, en obéissant ou en résistant aux vœux de l'administration française, ont été amenés à se démarquer d'une indifférenciation nationale longtemps confondue avec le statut des indigènes tunisiens. En limitant à l'extrême l'accès à une forme pleinement française du processus de nationalisation, les autorités françaises ont amené à ce qu'il s'articule chez le plus grand nombre autour des dénominations particulières qu'elles ont mis en usage : Musulmans, Israélites, Algériens, Tunisiens.

Pour ce qui est du binôme Musulmans/Israélites, on peut remarquer que la nationalisation de l'identité confessionnelle, telle qu'elle a été formulée dans les bureaux consulaires par un classement séparé, poursuit sa réalisation après 1881. Même si le décret Crémieux n'a pas été appliqué aux Juifs algériens résidant à titre définitif en Tunisie à la date de sa promulgation (les résistances des autorités françaises ont été en 1870 et dans les années suivantes les plus fortes, avec sans doute l'appui implicite d'une partie des Juifs de Tunisie), ces derniers n'ont pourtant pas été soumis à la même pression " indigénisante " qui a frappé les musulmans après 1881. Les Juifs algériens, sans pourtant bénéficier collectivement et automatiquement de la citoyenneté française, ont pu ainsi intégrer les variables juive et française en un couple relativement indissociable et heureux - malgré les atteintes graves portées à plusieurs reprises par un courant affirmant une identité française excluant toute identité juive. Le signe de la réussite de cette intégration judéo-française est qu'elle a rallié un grand nombre de Juifs tunisiens. Si Juifs algériens et Juifs tunisiens ne se démarquent pas les uns des autres comme Algériens et Tunisiens, c'est en faveur d'une identité juive commune, mais peut-être aussi en faveur d'une identité française commune.

#### L'ÉMERGENCE D'UNE FIGURE NATIONALE ALGÉRIENNE EN CONTREPOINT D'UNE FIGURE NATIONALE TUNISIENNE

Les Algériens se caractérisent donc par une nationalisation relativement précoce, qui a pris des

formes diverses et contradictoires, en particulier chez les Musulmans. L'une d'entre elles a pu être l'accès individuel à la citoyenneté française en renonçant au statut personnel musulman. C'est un avocat d'origine algérienne, Abdelkader Kebaili, qui, par exemple, préside la Ligue des Français Musulmans, organe de défense des intérêts des "naturalisés". Dans le contexte tendu des années trente où les militants destouriens contestent l'appartenance des "naturalisés" à la communauté musulmane, l'enterrement de sa femme au cimetière musulman du Jellâz sera l'occasion d'une démonstration politique et nécessitera une protection armée. La nationalisation a pu prendre aussi une forme inverse et contestataire du *statu quo* colonial français. Elle a pu s'affirmer par l'engagement dans des mouvements "nationalistes" tournés contre une prépondérance française écrasant les identités nationales nouvellement ressenties. Parmi les figures de proue du mouvement nationaliste tunisien, les noms d'origine algérienne sont nombreux (on peut citer Hassan Gallâf<sup>8</sup>, 'Abd al-'Azîz Tha'âlbî), certains reprenant dans un second temps leur action politique en faveur d'une nation algérienne libérée du joug français (ainsi Tawfiq al-Madanî). Le processus de nationalisation qui avait jusqu'alors semblé pouvoir conjuguer différentes variables (être par exemple Français et Musulman dans une commune modernité) aboutit donc après la première guerre mondiale à la définition de choix tranchés, qui tendent à devenir antagonistes et exclusifs. Il existe en réalité une dialectique entre les projets nationaux algérien et tunisien. Le projet tunisien s'est nourri de la diffusion de l'identité sous la forme nationale qui s'est opérée à travers les Algériens. Mais, libéré des contradictions internes à l'identité franco-algérienne, il a pu s'épanouir en véritable nationalisme, qui sert à son tour de modèle à un nationalisme algérien cette fois bien détaché de la France, posé contre une identité française qui s'est refermée en excluant toute dimension musulmane. Le projet national tunisien s'ancre dans un passé en grande partie reconstruit avec l'appui de l'historiographie française, mais souligne aussi une prestigieuse appartenance au monde ottoman qui permet de se poser en dehors du complexe et du contentieux franco-algérien. L'affirmation tunisienne passe par une distinction de la modernité et de la francité, retrouvant l'une sans se blesser à l'autre. On ne doit pas pour autant négliger le rôle qu'ont joué les Algériens dans sa genèse, même s'il a été oublié, avec souvent leur complicité, eux-mêmes ayant pu trouver intérêt à se fondre dans un projet national affranchi du modèle français, et dont l'enfantement s'annonçait moins déchirant. C'est pourquoi les Algériens de Tunisie, ou les racines algériennes de ceux qui sont désormais Tunisiens, se font après l'indépendance très discrets en comparaison de leur importance dans la modernisation de la vie politique et sociale de la

première moitié du siècle. Et ce n'est sans doute pas un hasard si l'indépendance signifie une mise en avant de la région traditionnellement décrite par les géographes français comme sans équivalent dans le reste du Maghreb, le Sahel à l'urbanité diffuse et aux rares Algériens.

L'accès de la Tunisie à l'indépendance politique et la promotion de sa nationalité propre ont donc exercé une force d'attraction qui a provoqué la tunisification d'une grande partie des Algériens de Tunisie, avant tout de ceux qui avaient échappé au contrôle français, mais aussi du plus grand nombre des immatriculés. Certains ont malgré tout choisi de retourner après 1962 dans une Algérie devenue indépendante, en particulier ceux qui pouvaient répondre à son besoin de cadres. La plupart des Juifs (certains après avoir fait l'essai d'une installation en Israël) se sont installés définitivement en France, comme les musulmans les plus compromis par la dimension française de leur nationalisation. Tunisiens, Algériens, Français, Israéliens aussi, les uns et les autres se reconnaissent désormais dans des types nationaux. On peut espérer d'un tel travail de généalogie qu'il aide à prendre une distance critique vis-à-vis de ces notions communes et parfois violemment opposées, et que le rappel de leur dimension culturelle et historique soit entendu comme un appel à en jouer souplement.

Alain MESSAOUDI

## Notes

<sup>1</sup> C'est ce que rappelle Raoul Girardet dans *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, 1972.

<sup>2</sup> On entend par *assimilationnisme* la doctrine coloniale française qui entend assimiler les territoires conquis à l'entité française métropolitaine et plus généralement tout ce qui dans l'œuvre de modernisation est empreint de francisation.

<sup>3</sup> Gérard Noiriel par son *Creuset français, histoire de l'immigration (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* (Paris, 1988) a engagé l'histoire de France à faire sa place à l'œuvre des étrangers récemment immigrés : il a souligné leur importance dans la structuration du monde ouvrier. Il ne prend pas en revanche véritablement en considération le passé d'Empire colonial de la France qui a pourtant fortement joué : le natif des anciennes colonies n'est pas un étranger comme les autres. La réintégration du passé colonial dans l'histoire générale de la France reste à faire.

<sup>4</sup> Les statistiques françaises les estiment à environ 50 000 vers 1956.

<sup>5</sup> Je dois ici remercier Anne-Marie Planel pour avoir attiré mon attention sur cette documentation.

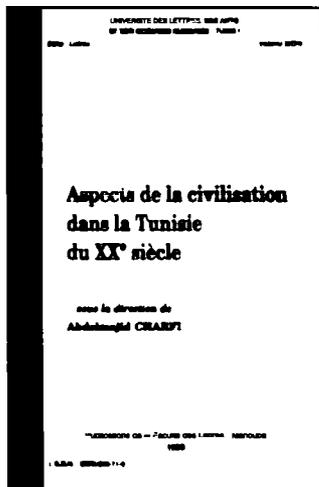
<sup>6</sup> Elle a échappé exceptionnellement au pilon qui a été le destin des séries équivalentes élaborées dans les autres échelles.

<sup>7</sup> L'idée de cette recherche est inspirée de la lecture des travaux de Gérard Noiriel dont on peut citer en particulier *La Tyrannie du national. Histoire du droit d'asile en Europe (1793-1993)*, Paris, 1991.

<sup>8</sup> Ou Hassan Guellaty, pour reprendre la transcription usuelle qui fut aussi celle qu'il adopta. Dualité du nom selon qu'on le prononce et qu'on l'écrit dans une langue ou l'autre, et qui est l'indice d'une complexité difficile à restituer dans sa totalité.

◆ **Aspects de la civilisation dans la Tunisie du XXe siècle** Sous la direction d'Abdelmajid CHARFI, Tunis. Publication de la Faculté des Lettres-Manouba, 1996. Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines. Série : Lettres, volume XXXV.

C'est un ouvrage hétéroclite qui nous est présenté par Abdelmajid Charfi. Il se propose de faire connaître aux lecteurs différents aspects de la "civilisation tunisienne" (*al-Hadhara al-Tunisiyya*). Pour tenter de rendre compte de la physionomie de l'ouvrage, le directeur de publication part d'une définition très large de la notion de civilisation : celle-ci serait l'expression d'un ensemble d'activités et d'inventions, difficiles à différencier les unes des autres. Il souligne que certaines

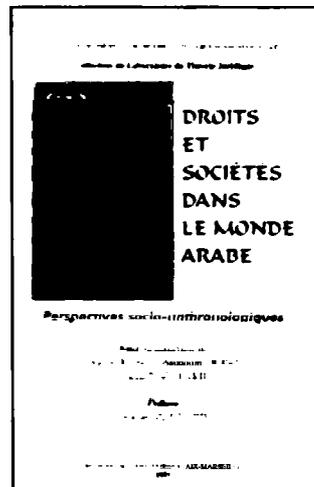


d'entre-elles relèvent de la production matérielle, tandis que d'autres relèvent de la pensée. Ou encore, fait-il remarquer que certains caractères de la vie quotidienne, tout comme certaines pratiques ayant trait à la vie spirituelle, ressortissent, de la même manière, au concept de civilisation. Cette approche permet d'aborder différentes dimensions de la vie culturelle tunisienne, décrites comme autant d'aspects de la civilisation dans la Tunisie du XXème

siècle. Les auteurs de cet ouvrage affirment que la Tunisie est au confluent de diverses influences qui, tout en se télescopant, sont des facteurs de développement pour la société tout entière. Tous le clament haut et fort : la civilisation tunisienne est un creuset où se mêlent diverses influences : elle est à la fois musulmane, arabe, traditionnelle et moderne. Aussi les contributions mettent-elles en valeur la dimension plurielle de la Tunisie. Siham al-Dabbabi al-Missawi aborde la cuisine tunisienne dans ses diverses composantes. Kamal Oumran prend pour objet d'étude la *zawiya* de `Ain Saboun dans le nord tunisien comme prétexte pour élargir son champ d'investigation et s'intéresser au phénomène confrérique de manière générale. Mohamed al-Madyouni fait une histoire du théâtre tunisien, tandis que Moncef al-Jazzar s'intéresse aux batailles idéologiques et littéraires de l'entre-deux-guerres. Abd-al-Razzaq al-Hammami se focalise sur la vision de la société tunisienne développée par les rédacteurs (français) de la revue *Ibla*. Dans un article de caractère historique, Hasna Touati s'évertue à suivre le cheminement de la peinture tunisienne depuis le début du siècle. De son côté, Rachida Triki tente d'analyser les différentes tendances traversant l'esthétique picturale tunisienne. Quant à Tahar Chikhaoui, il nous présente la production cinématographique tunisienne des années soixante à nos jours.

◆ **BOETCH Gilles, DUPRET Baudouin et FERRIÉ Jean-Noël (dir.) ; Droits et sociétés dans le monde arabe, Perspectives socio-anthropologiques**, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, Collection du Laboratoire de Théorie Juridique, 1997, 229 p.

Stimulante entreprise de déconstruction collective du postulat d'exceptionnalité culturelle des systèmes juridiques des sociétés arabo-musulmanes. Les études rassemblées ici, en se réclamant d'une approche sociologique et anthropologique du droit, inscrivent la norme dans un contexte social et historique. Ainsi la *shari'a*, par son statut de référent législatif, couvre une multiplicité de dynamiques normatives, et ne doit donc pas être confondue avec la réalité juridique. L'invariance



d'un *corpus* n'empêche pas le droit international islamique de gérer le passage d'une logique expansionniste à une logique de coexistence pacifique avec des Etats non-musulmans (Muriel Paradelle). La perméabilité du droit musulman aux influences occidentales se manifeste de manière subtile, avec des effets-retard, pour l'entrée de l'Egypte dans la famille française du droit (Jan Goldberg), ou l'emprunt de formes du droit français (écrit, proclamé, codifié)

pour véhiculer un droit substantiel invariant, le droit de la famille au Maroc (Léon Buskens). Les dynamiques juridiques sont également induites par les comportements judiciaires à la barre, et hors le tribunal (Lawrence Rosen). Ni l'hypothèque fixiste du droit musulman, ni l'instrumentalisation de la justice par les Etats n'empêchent les acteurs sociaux du monde arabe de transporter les conflits politiques sur la scène judiciaire (Nathalie Bernard-Maugiron, Bernard Botiveau), pour une voltairienne mise en scène publique (Baudouin Dupret, Jean-Noël Ferrié). D'où, peut-être, le paradoxe d'un procès en apostasie, qui débouche sur la reconnaissance d'un for intérieur religieux, inaccessible au juge, et à l'Etat, démarche finalement bien séculière. On ne reprochera pas à cet ouvrage un manque d'exhaustivité sur le monde arabo-musulman, sinon à tomber dans les travers qu'il dénonce.

◆ **BRISEBARRE Anne-Marie**, *La fête du mouton, Un sacrifice musulman dans l'espace urbain*, avec la participation de Felice Dassetto, Altan Gokalp, Marie-Noëlle Hennart, Mohammed Mahdi, Hassan Sidi Maamar, Pnina Werbner, Paris, CNRS Éditions (Méditerranée), 1998, 351 p.

Ce travail collectif sur l' *ʿAyd al-kabîr* repose sur une description détaillée de l'acte sacrificiel lui-même mais également de la totalité qu'il constitue avec l'achat et l'intégration de l'animal dans l'espace domestique puis, après sa mort, les diverses transformations principalement alimentaires effectuées à partir de la dépouille. D'un point de vue plus conceptuel, il est proposé de situer les questions de l'abattage rituel et du sacrifice sanglant en premier lieu autour d'une



problématique générale de l'espace et de la visibilité de la pratique communautaire musulmane. Questionnement dont on conçoit toute la pertinence dans le cas d'un «islam transplanté». Sont ainsi passés en revue les lieux du sacrifice et leur histoire récente qui se caractérise par un mouvement allant de l'illégalité à l'intégration dans l'espace public (mise à disposition d'abattoir, fermes, sites dérogoires) et législatif français. Une

seconde partie intitulée «Approches comparatives» consiste plutôt en une juxtaposition de descriptions des pratiques sacrificielles et de leurs significations dans diverses régions européennes et méditerranéennes. Notons l'approche originale de Pnina Werbner, qui à partir des résultats d'une enquête un peu ancienne (1975-1978), propose une vision du sacrifice comme médiation rituelle intervenant dans la reconstruction d'une communauté naturelle «par la transformation des relations nouvellement créées en relations morales». Cette extension de l'espace moral des immigrés pakistanais en Grande-Bretagne intervenant à la suite d'un engagement de longue durée dans le pays hôte témoigne d'une «célébration renouvelée» de l'héritage culturel. Felice Dassetto et Marie-Noëlle Hennart montrent pour leur part comment les pratiques liées à l'événement sacrificiel révèlent la mise en forme d'une communauté sociale et émotionnelle. Hassan Sidi Maamar, par l'étude des bestiaires sacrificiels, dévoile toute la profondeur symbolique attachée au rite du sacrifice et du choix de la victime ainsi que la grande richesse des savoirs s'y rattachant. Cette intensité sociale du sacrifice transparaît enfin de l'analyse que livre Mohamed Mahdi des nombreuses caricatures que celui-ci suscite dans la presse marocaine d'information.

◆ **Histoire de la Méditerranée**, sous la dir. de J. Carpentier et F. Lebrun, en collab. avec B. Bennassar, D. Borne, E. Carpentier, C. Liauzu, A. Tranoy.- Paris : Le Seuil, 1998, 619 p., table, cartes et plans, chronologie, tableaux statistiques, glossaire, bibliographie et index.

Regards multiples... sur un espace en mouvement. **R**elle pourrait être résumée cette histoire de la «mer Intérieure», conçue comme une synthèse de travaux par des historiens de renom ! Cet instrument de référence est enrichi d'abondantes annexes. En dépit d'une diversité de ton et d'analyse, les coauteurs ont su dépasser les problèmes que suscite toute entreprise collective élaborée dans une démarche diachronique, des derniers temps de la préhistoire à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ; comme ils ont su



appréhender la polysémie de leur objet d'étude : la Méditerranée, en tant que nom commun de la géographie désignant un climat, un genre de vie ou une construction géopolitique. D'emblée, leur démarche commune remet en question un certain «méditerranéocentrisme», en prenant en compte l'unité et le morcellement de la Méditerranée, ainsi que la mouvance de ses limites géographiques (4 000 km d'est en ouest, trois millions de kilomètres carrés, quatre cents millions

d'habitants). En historiens héritiers de F. Braudel, ils gardent surtout à l'esprit que les différentes perceptions de cet espace («centre du monde ou périphérie d'autres lieux centraux...»), dans la longue durée, ont orienté (et orientent toujours) les décisions et les actions... C'est donc pour privilégier cette optique qu'ils ont articulé leur problématique en cinq parties : «La Méditerranée antique ou la quête de l'unité» (A. Tranoy), «De l'unité à la diversité : les grandes fractures (5<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècle)» (E. Carpentier), «La Méditerranée du premier rang aux seconds rôles (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)» (B. Bennassar), «L'Europe réinvente la Méditerranée (1815-1945)» (D. Borne), «Du *mare nostrum* à la dérive des continents (de 1945 à nos jours)» (C. Liauzu). En guise d'introduction à la lecture, nous attirerons l'attention sur l'une des thématiques transversales de l'ouvrage : les conditions de circulation des hommes en relation avec la construction d'unités politiques. De la *mare nostrum* des Romains au processus contemporain de «co-développement», initié en 1995 par la conférence de Barcelone, les caractéristiques des migrations humaines d'une rive (ou d'une île) à l'autre, sont nécessairement (et à la fois) «temporaires ou définitives», «diffuses ou collectives», «spontanées ou contraintes»...

◆ **LETOLLE René et BENDJOUDI Hocine. Histoires d'une mer au Sahara. Utopies et politiques.** Paris, L'Harmattan, «Ecologie et agronomie appliquées», 1997, 221 p.

Les chotts présahariens ont attiré l'attention d'un grand nombre de scientifiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. La campagne militaro-scientifique menée par le capitaine Roudaire dans la décennie qui précède l'occupation de la Tunisie a suscité en France un grand courant de polémiques. Ferdinand de Lesseps a soutenu avec ce capitaine de l'armée française la nécessité et l'utilité de creuser un canal entre le Golfe de Gabès et le chapelet de chotts qui commence par celui du Djérid et



se prolonge de l'autre côté de la frontière tuniso-algérienne. Ce projet de mer intérieure destiné à fertiliser le Sahara restera inabouti malgré le poids politique de ses défenseurs ; il sera remis à l'ordre du jour une seconde fois entre 1958 et 1968 puis une troisième entre 1983 et 1985 par des experts qui reviennent vigoureusement à chaque reprise aux arguments écologiques de leurs prédécesseurs, sans toutefois réussir à donner vie et réalité à l'entreprise. Les auteurs de l'ouvrage rouvrent le dossier géologique, climatique et économique de cette mer saharienne à la lumière des différents contextes politiques qui expliquent la naissance et la survie de l'utopie. Le développement des zones sahariennes réactivé trois fois en un siècle par des scientifiques et des hommes politiques français, algériens et tunisiens est un objectif stratégique, économique et écologique toujours vivant. La question de l'eau, problème majeur pour les populations dans ces contrées prédésertiques reste encore posé de nos jours ; l'ouvrage rassemble les explications géographiques, fournit cartes et schémas, résume les arguments techniques formulés par les différents scientifiques. La synthèse des connaissances se double d'un recul historique qui souligne pour le lecteur que les propositions de travaux font écho, en outre, à des hantises politiques, répondent à des considérations stratégiques, sont sous-tendues par des justifications extra-scientifiques. Autant de raisons de croire que les histoires d'une mer au Sahara ne sont peut-être pas tout à fait impossibles. Une bibliographie abondante donne la mesure de la complexité des aspects que revêt une utopie écologique qui ne veut pas mourir, tandis que les textes publiés en annexe font revivre la force des descriptions et des passions engagées dans cette affaire politico-scientifique à rebondissements.

◆ **MARSHALL G. S. HODGSON, L'Islam dans l'histoire mondiale**, textes réunis, traduits de l'américain et préfacés par Abdesselam Cheddadi. Paris, Sindbad-Actes Sud, 1998, 303 p.

L'historien marocain A. Cheddadi a eu l'heureuse initiative de réunir des textes jusque-là dispersés de M. Hodgson, mort, comme on le sait, prématurément en 1968 en laissant inédite jusqu'en 1974 une œuvre maîtresse : *The Venture of Islam* (Chicago, The University of Chicago Press, 1974, 3 vol.). Le titre du recueil dit bien l'esprit de l'entreprise éditoriale et, plus heureux encore, respecte la perspective intellectuelle originale que M.H a toujours défendue. On peut ainsi affirmer qu'il est le premier historien

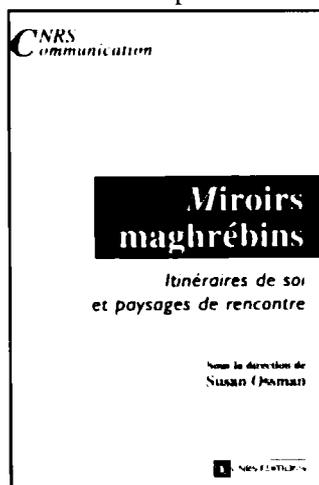


à placer décisivement et significativement l'histoire de l'Islam dans le cours de l'histoire du monde, elle-même décentrée par rapport à l'Europe occidentale. Le premier aussi à en tirer des conséquences sérieuses, méthodologiques et conceptuelles, et même une nouvelle vision de la géographie et de la chronologie de cette culture. A ces trois niveaux les cinq textes réunis ici témoignent, comme le fait encore son œuvre majeure, de la profonde originalité et de l'extrême fécondité de

l'approche de leur auteur. Sur le plan de la méthode, il a tenté de construire, un peu à la manière de Max Weber, d'ambitieux modèles explicatifs de la civilisation islamique réinscrite dans l'histoire mondiale. Précisément, remettant en cause l'arabo-centrisme orientaliste (et plus tard arabe), M.H construit une vision autre et autrement plus pertinente de la géographie de l'Islam, un tout recentré sur le monde turco-iranien, comme l'histoire du monde elle-même doit être recentrée sur l'Asie contre un européocentrisme historiographique dominant jusqu'aux années soixante. De même, M.H propose une autre périodisation de l'histoire de l'Islam dont la moindre originalité n'est pas d'insister sur le rôle pour lui décisif, de tous points de vue, politique et culturel surtout, de la période qu'il appelle " médiane " de cette chronologie : X-XVI<sup>èmes</sup> siècles, considérée universellement avant lui comme " décadente ". Il faudrait évoquer aussi, même brièvement, la conception historique qu'a M.H de la modernité comme une affaire *du monde*, non de la seule Europe occidentale (voir les textes I et II en particulier). Une conception profondément enracinée dans sa vision de l'histoire humaine comme ayant toujours été interdépendance et réseaux communicants, sans déterminisme ayant élu particulièrement cette Europe d'après 1500. Une conception féconde et à son époque quasi-révolutionnaire et, pourquoi ne pas le dire et la saluer ainsi, éthiquement correcte.

◆ **Miroirs maghrébins. Itinéraires de soi et paysages de rencontre**, sous la dir. de Susan Ossman, Paris, CNRS Éditions, 1998.

Loin des fermes et trompeurs registres culturels reposant sur des oppositions du type orient/occident, tradition/modernité, cet ouvrage qui est le résultat d'un travail collectif mené à l'IRMC entre 1993 et 1996, nous renseigne sur des manières de décliner les identités dans le Maghreb contemporain, des manières d'«être dans le territoire». Formulation nécessairement prudente, tant l'autre côté du miroir entraperçu, lieu de production des représentations de soi et de l'autre, semble parsemé de chausse-trappes, faux-semblants, subterfuges, bricolages (voir les multiples et édifiants exemples de la tradition réinventée) qui sont



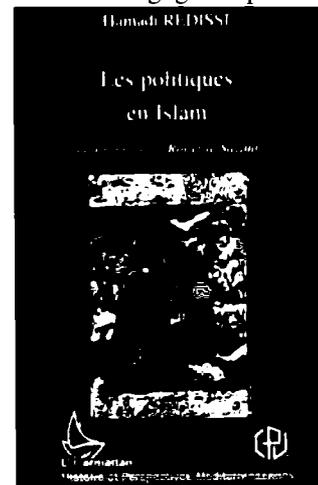
autant de réfutations des substantialismes culturels. Il y a des sommations identitaires dans les sociétés contemporaines, parce qu'elles sont de communication entre soi (collectif ou individuel) et l'autre (les autres), impliquant sans cesse un travail de représentation : représentation à travers les médias (du phonographe à la télévision, en passant par la presse et la radio); représentation sur les lieux de sociabilité (stade et salle de sport, café et

*fast foad*, hammam, salon de coiffure, salle de spectacle), par où l'on se donne à voir (acteur et spectateur); représentation par le voyage de celui qui vient (le photographe, le touriste «enchanté») ou de celui qui s'en va (qui va faire «sa guerre» en Indochine). Il faut donc être de quelque part.

Et pourtant ces réponses -à profusion- aux sommations identitaires ne nous apprennent rien au sens où elles devraient nous délivrer des labels territoriaux de l'identité. Que signifie être maghrébin d'aujourd'hui ? Probablement être simplement confronté à un certain nombre de conditions communes pour des itinéraires de soi, collectifs (femmes, jeunes, citadins, du quartier, minoritaires,...), et individuels.

◆ **REDISSI Hamadi, Les politiques en Islam. Le Prophète, le Roi et le Savant**, Paris, L'Harmattan, Coll. «Histoire et Perspectives méditerranéennes», 1998, 165 p.

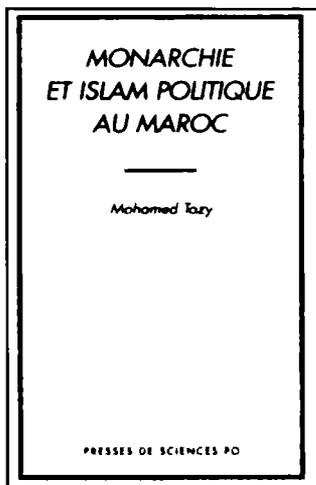
Ce livre pourrait être lu, par une inversion de l'ordre des pages, à partir de sa fin qualifiée par l'auteur de «transition» et intitulée «Modernisation ou démocratisation». Pareille alternative éclaire les processus politiques enclenchés mais inachevés tout en clôturant une lecture où l'actualité est fortement amarrée aux multiples usages du passé. La démarche adoptée est axée sur la représentation politique avec une mise en perspective historique. D'où la construction heuristique de trois modèles qui sont au cœur du dispositif discursif musulman, ceux du Prophète, du Roi et du Savant. Ces modèles dégagés à partir du dictionnaire des termes techniques, élaboré par le polygraphe de l'islam indien Tâhinawî, dessinent les types de relations entre les sujets, le pouvoir et la religion. Il y aurait ainsi trois discours musulmans sur le politique : le discours religieux de l'imamat, le genre royal des *miroirs du prince* et celui de la sagesse grecque. Pareille classification permet de contourner la (fausse) question de savoir si l'islam est (ou n'est pas) religion et



politique, en centrant plutôt le propos sur les modes pratiques de relation entre ces deux pôles. Or, dans les temps modernes, il ne subsiste que la théorie religieuse de l'imamat conçue sur le modèle prophétique et assimilée à une identité politique de l'islam. Le piège consiste dans le passage de la souveraineté d'un seul au pouvoir d'un seul, souverain bénéficiant de l'aura prophétique et manipulant le religieux à des fins terrestres. Sur la base de l'héritage et la continuité d'une royauté ayant une double anatomie physique et spirituelle, la routinisation du charisme prophétique réduit la place du savant. Le genre équivoque des miroirs du prince atteste la présence du politico-religieux au travers du substrat philosophique de l'imamat et du pacte inégal liant le roi au scribe. Entre le passé et le présent, le politique demeure prisonnier du «despotisme arabe» qui a pourtant échappé à la figure tutélaire du califat et au déclin du *zâimat*, cette version locale du pouvoir charismatique qui nécessite d'être réévaluée à la lumière des continuels monopoles du pouvoir et de la manipulation des symboles. Au fond, l'échec de l'éthique prophétique, sapientielle et royale se prolonge dans la résistance conjointe de l'autoritarisme et de la théologie à l'adoption de la modernité politique.

◆ **TOZY Mohamed, Monarchie et islam politique au Maroc**, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, 303 p.

En analysant la manière dont la société marocaine construit son rapport au pouvoir, Mohamed Tozy montre tout l'intérêt d'une étude sociologique de la servitude en vue de la compréhension de la reproduction de l'ordre social et politique local. Le système monarchique marocain perdure grâce à un ancrage historique où interagissent l'autoritarisme et la soumission, les stratégies de légitimation chérifienne ainsi que la manipulation des collectivités locales. Trois sphères de références issues de la culture islamique se dessinent : le modèle califal où l'allégeance (*bay'ca*) au roi est censée éviter le chaos à la



communauté des croyants, le modèle mystique solidaire de la servilité vis-à-vis du maître et le modèle makhzénien où le fondement du pouvoir se niche dans la crainte révérencieuse (*haiba*) du souverain. Celui-ci est le patron du Makhzen mais ne se confond pas avec cette entité qui est d'ailleurs à distinguer du Dar-al-Makhzen comme espace de proximité de même que la pratique normative de la coutume (*qa'ida*) impose à tout rebelle la sujétion

idéologique et rituelle. Au fond, la représentation politique est profondément déclinée par le principe d'unicité régissant le pouvoir sacré du roi. Il s'ensuit un contrôle personnel et territorial légitimé par une généalogie chérifienne et consolidé par des relais locaux voire une dissidence (*siba*) source de régénération pour le système makhzénien. Par le biais de l'analyse des itinéraires des acteurs politiques (le palais, les ulémas et les élites politiques modernes), le remodelage des positions et des comportements traduit l'oscillation entre la quête de la mobilisation et la quête de la reconnaissance. Une pluralité de figures se dessine le long de parcours variés où se retrouvent les paradigmes de la tradition réinventée, de la laïcité masquée, du rationalisme et du réformisme. Cependant, à l'épreuve du politique, l'islamisme des différentes associations politiques telles que «Al-'adl wa-l-Ihsân», «Jama'at al-Islah» et «Jama'at at-Tabligh wa-d-Daw'ca», dont l'influence idéologique opère surtout dans le champ privé, se trouve contraint de rechercher un compromis entre la vocation d'opposition et l'exigence de modération. En somme, ce livre qui traite des rapports fondamentaux entre le pouvoir monarchique et l'islam marocains démontre que la culture politique ne se réduit pas au facteur religieux et que la science politique n'est pas antinomique avec la connaissance approfondie du présent et du passé.

◆ **Urbanité arabe. Hommage à Bernard Lepetit**, textes rassemblés par Jocelyne Dakhlija, Sindbad, Actes Sud, 1998, 458 p.

Le livre est non seulement un hommage, mais aussi une exploration des objets qui ont préoccupé B. Lepetit : notamment l'espace, le territoire, les *variables spatio-temporelles*, l'usage des catégories et les modes d'enracinement d'une convention, ainsi que les modalités complexes de leur articulation.

Les convergences entre les études dans ce livre sont nombreuses. Elles dénotent un dialogue interne dense. Les *séparations* constituent l'un des thèmes forts de ces convergences. On parle de *frontière* et *voisinage*, de *séparation* et *mélange*, de *segmentation* et *mixité*, de *fusion*



ou *juxtaposition*. Les séparations sont aussi sociales et culturelles ; elles se traduisent par *l'évitement*, *l'exclusion*, et la différenciation sociale. La séparation apparaît également dans la mise à distance des *nouveaux sédentarisés* à Tozeur. Elle est évoquée par les oppositions qui *sous-tendent*, dans le domaine de la sexualité, *les figures de la morale* relevées en Égypte aujourd'hui.

Un autre élément de convergence apparaît en filigrane dans le livre : toutes ces *séparations* sont doublées d'espaces de négociation où se réalisent l'intermédiation et l'articulation. Celles-ci sont assurées par des acteurs individuels ou collectifs, des institutions et des constructions de valeurs et de discours. Parmi les institutions de médiation, on trouve *l'école*. En même temps qu'elle *exclut socialement* et *reproduit les différences confessionnelles*, elle *socialise*. Les *élaborations identitaires* (comme *l'égyptianité éternelle*) et les *inventions de patrimonialités*, en procédant à des recentrements d'espaces passés à la périphérie (la médina de Casablanca) ou venus de la périphérie (la mosquée en Algérie), réinventent les *vérités nouvelles*. Elles permettent l'intermédiation et par conséquent la construction des configurations socio-politiques. Tout se passe comme si celles-ci n'arrivaient à se faire que parce qu'il y avait des *séparations*, des *frontières*, des *juxtapositions*, des *segmentations* etc. Ce sont elles, entre autres, qui donnent justement existence, et par conséquent sens, au *brassage*, au *métissage*, à la *mixité*, au *voisinage*, à la *fusion*, à *l'articulation*, à *l'intermédiation*, bref aux différentes formes de composition-recomposition et de construction-reconstruction. C'est par l'interaction séparation/articulation que le jeu social arrive à se faire. Une approche que B. Lepetit aurait beaucoup aimée.

## ■ Hommes & Migrations

n° 1216, novembre-décembre 1998

*Vers une politique migratoire européenne*

À la veille de nouvelles échéances électorales, la question des migrations fait l'objet de débats passionnés dans les pays de l'Union européenne, opposant les partisans d'une politique communautaire aux défenseurs du principe de souveraineté nationale. Sept ans après la signature du *Traité de Maastricht*, les auteurs de ce numéro tentent de dresser un bilan de la politique européenne en matière d'immigration.

Force est de constater que jusqu'à présent, la suspicion et la chasse aux clandestins a fait plus de progrès en Europe que les politiques d'intégration, la lutte contre le racisme ou le respect des droits fondamentaux des personnes. L'obsession sécuritaire de la maîtrise des flux migratoires a primé sur les aspects humanistes. L'harmonisation des politiques européennes a entraîné un certain nombre d'effets pervers, comme la précarisation du statut des demandeurs d'asile, l'aggravation des inégalités entre les membres de l'Union européenne et les "extracommunautaires" ou encore le détournement des *Accords de Schengen* contre les migrations externes, désormais perçues comme la menace suprême. Toutefois, ce tableau relativement sombre laisse entrevoir des avancées significatives, telles que la réaffirmation des droits fondamentaux des étrangers et l'adoption de positions communes. En définitive, la politique migratoire européenne s'inspire de deux principes : ouverture à l'intérieur et fermeture vers l'extérieur. Le *Traité d'Amsterdam*, signé en octobre 1997, modifiera-t-il cette "nouvelle donne migratoire" en Europe ? Son application prévoit deux étapes. À partir de 1999, l'asile et l'immigration seront soumis à des dispositions communautaires d'applicabilité et rendues obligatoires pour les États qui devront les introduire dans leur droit interne. La règle de l'unanimité restera en vigueur au cours de cette période transitoire. C'est seulement à partir de la seconde étape que la règle de la majorité qualifiée sera progressivement appliquée par le Conseil des ministres européen, favorisant ainsi l'adoption d'une véritable politique communautaire en matière d'immigration et d'asile.

Hommes & Migrations  
40, rue de la Durée - 75020 Paris

## ■ Projet

n° 254, été 1998

*La dynamique des territoires*

La revue «*Projet*» présente ici un dossier sur le thème de «*La dynamique des territoires*». Les huit contributions qui le constituent forment, par les variations d'angles d'analyse qu'elles proposent et les différentes échelles auxquelles elles se situent, un ensemble cohérent qui, s'il ne traite pas le thème dans sa totalité - mais il n'en a d'ailleurs pas la prétention -, n'en donne pas moins à lire des approches originales et souvent stimulantes. Le dossier voudrait éclairer *les enjeux du conflit entre les logiques diverses à prendre en compte pour que les territoires et la manière de les gouverner soient davantage adaptés à la réalité vécue par les personnes*. Il en découle une structuration du dossier en trois ensembles. D'abord, une interrogation, entreprise par le géographe Armand Frémont, sur la signification actuelle de la notion de territoire, entre enracinement et mouvement, entre réel et virtuel. Nous ajouterions, pour notre part, entre réel et idéal... Ensuite, quatre textes proposent une analyse des déterminants, économiques et sociaux, de la partition des territoires. Le jeu des marchés provoque une concentration des activités dans certains pôles, tandis que la production des services publics exige une répartition (L.-A. Gérard-Varet et Th. Paul). Dans le découpage territorial optimal, les critères géographiques et démographiques sont à combiner avec ceux permettant une «bonne» efficacité fiscale et budgétaire. Enfin, une troisième partie réunit trois textes qui se situent «à la recherche d'une pertinence politique» (pour le découpage territorial). Il ressort de ces contributions que, aucun zonage n'étant innocent, la détermination de la carte politique permettant de concilier «au mieux» ces logiques diverses est une entreprise très délicate. On s'interroge alors pour savoir quel serait le meilleur échelon de la décision publique en vue du développement économique et de la prise en compte des solidarités. D'où l'on peut conclure que, au-delà des limites géographiques, «c'est aussi une nouvelle culture politique, soucieuse devant l'initiative et de responsabilité qu'exige l'évolution des territoires».

Projet  
14, rue d'Assas - 75006 Paris

## ■ Terrain

n° 31, septembre 1998

*Un corps pur*

Le texte introductif de M. Douglas, de ce n° 31 de *Terrain* intitulé "un corps pur", nous rappelle la différence fondamentale entre le sens physique de la pureté (l'impureté naturelle transformée en pureté artificielle) et le sens social (construit en terme de pureté initiale, subvertie par l'intrusion de l'impureté). Les articles inclus présentent des notions de pureté construites autour de données telles que le sang, la nourriture ou les plantes. E. Conte examine l'idée de pureté de sang dans la constitution d'un corps social pur, en Allemagne entre la Première guerre mondiale et la Shoah. Cet excellent article décrit l'institutionnalisation de ces préoccupations, par l'instauration du culte des morts, puis de la pratique du "mariage du mort".

La nourriture est également un des moyens disponibles pour dresser des barrières identitaires basées sur un idéal de pureté. L'article de T. Schwartz démontre que les juifs éthiopiens ne pouvant plus, en Israël, respecter l'ensemble des rituels de purification observés en Éthiopie, (isolement des femmes au moment des règles et des naissances, interdiction de contact avec des personnes extérieures au groupe), ils se valorisent en observant plus fidèlement que les Israéliens certaines lois du judaïsme, notamment quant à la nourriture. De plus, une contribution sur le végétarisme (A. Ouédraogo), une seconde sur les plantes médicinales (R. Garreta), et celle d'E. Coulomb sur les "gandhiens d'Occident" explorent le thème d'une alimentation particulière, permettant au corps de retrouver un état de pureté optimale. L'austérité alimentaire, une discipline de méditation et un contrôle de l'appétit sexuel sont partie intégrante de l'éducation spirituelle de cette communauté. Par ailleurs, deux articles traitent de l'évolution de la notion, le premier en s'intéressant aux "odeurs impures" et à leur traitement à Grenoble au XVIIIe et XIXe siècles; le second s'interroge sur les rapports entre mouvement de population et intérêt pour une langue "pure".

Terrain  
65, rue de Richelieu, 75002 Paris

## LE GDR "CULTURES MUSULMANES ET PRATIQUES IDENTITAIRES"

(Laboratoire d'Anthropologie sociale)  
52, rue du Cardinal Lemoine  
75005 Paris

Le GDR (Groupe de Recherche) 1565 du CNRS, "Cultures musulmanes et pratiques identitaires", créé au 1er janvier 1998 sous la direction de P. Bonte, Directeur de recherche au CNRS, poursuit des recherches collectives engagées depuis 1983 dans le cadre en particulier du GDR 745 "Anthropologie comparative des sociétés musulmanes", recherches dont on trouvera en bibliographie quelques uns des principaux résultats récents, parus ou à paraître. La transformation de ce GDR en équipe associée au CNRS est actuellement à l'étude.

Dans sa forme actuelle, le GDR comprend 12 chercheurs du CNRS et 14 enseignants-chercheurs dont 8 exercent hors de France (Communauté européenne et Maghreb), ainsi que 7 chercheurs post-doctorants qui participent aux travaux de l'équipe. Des doctorants (une quinzaine, essentiellement inscrits à l'EHESS et à l'Université Paris X-Nanterre) travaillant sous la direction des membres de l'équipe sont également associés aux travaux. Plusieurs collaborations internationales sont mobilisées pour la réalisation du programme.

Le programme aborde les aspects les plus remarquables de la société, de la culture et de la langue des pays étudiés, du Maghreb au Machrek, et de la Méditerranée à la péninsule arabique et aux limites méridionales du Sahara. L'accent est mis sur la connaissance des langues - arabe, classique et dialectal, surtout, mais aussi berbère, turc et diverses langues africaines - et un souci du contemporain.

Le projet couvre le champ de l'anthropologie sociale et culturelle et concerne aussi bien les sociétés bédouines et rurales traditionnelles que le monde urbain en devenir.

Parmi les principales opérations de recherche en cours citons de manière non limitative :

- Équipe d'anthropologie comparative des sociétés musulmanes (Resp. E. Conte, A. Gokalp)

Le statut de l'animal en islam ; l'habitat qsûrien au Sahara et au Maghreb (en collaboration avec l'ENAU de Tunis et l'Université de Nouakchott) ; la notion d'interdit dans les textes musulmans ; les systèmes de parenté et d'alliance "arabes" et turcs ; tribu, parentèle, État en pays d'islam (en collaboration avec l'Université d'Oxford) ; les groupes serviles en Mauritanie (ouvrage en préparation) ; être arabe : dénomination, identité ; classement ; l'identité saharienne (en collaboration avec l'institut d'Études africaines de l'Université de Rabat) ; les *zawâya* au Sahara occidental : traduction commentée du *Kitab al-Tarâ'if* de Shaikh Sidi Muhammad ; la confrérie gnawa au Maroc, les pratiques des "marabouts" africains en France ; sacrifices en islam ; etc.

- Équipe cultures musulmanes urbaines ((Resp. A.-M. Brisebarre, M. Diop)

Anthropologie des sociétés modernes du Moyen Orient (programme international en cours d'élaboration) ; l'utilisation des nouvelles technologies de la communication et de la sphère médiatique ; pratiques linguistiques des médias officiels algériens et discours institutionnel sur la politique linguistique ; gestion des passages : les rites funéraires et les cimetières musulmans en France ; gestion des corps dans la culture citadine algérienne ; représentations de la maladie et plus particulièrement du Sida ; étude des circuits de viande *halâl* en France ; les associations islamiques en France ; étude de la doctrine *alevî* en Turquie ; l'acquisition de la nationalité chez les migrants marocains en France (contrat du Ministère des Affaires sociales et de la Solidarité) ; l'islam transplant européen : les nouvelles conditions de la citoyenneté et les politiques d'intégration (programme associé au Centre Marc Bloch, Berlin) ; etc.

- Équipe productions culturelles et acteurs sociaux (Resp. Cl. Lefébure et M. Virolle)

La musique et le sacré ; les noms de couleur ; l'injure ; la poésie berbère : approches rhétoriques ; poésie amoureuse et identité de genre chez les Maures ; thématique de la mobilisation culturelle dans un corpus chanté berbère ; chanson kabyle moderne et Raï oranais ; la nouvelle littérature algérienne d'expression française ; etc.

Un séminaire est organisé à l'EHESS depuis 1997, sous la responsabilité de P. Bonte, E. Conte et A. Gokalp, et constitue l'un des lieux de discussion du GDR et de coordination des activités de recherche et d'enseignement.

Indications bibliographiques (ouvrages issus des recherches antérieures ou en cours).

P. Bonte, E. Conte, C. Hamès et Abdel Wedou ould Cheikh, *Al-Ansab : la quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale arabe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1991.

P. Bonte (sous la direction de), *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1994.

A.-M. Brisebarre et al., *La Fête du mouton. Un sacrifice musulman dans l'espace musulman urbain*, Paris, CNRS-Éditions, 1998.

Cl. Lefébure et M. Naïmi, *L'ordre politique tribal au Maroc saharien et en Mauritanie*, Institut d'Études Africaines, Rabat (sous presse).

P. Bonte, A.-M. Brisebarre et A. Gokalp, *Sacrifices en islam. Espaces et temps d'un rituel*, Paris, CNRS-Éditions, (sous presse).

P. Bonte, E. Conte, P. Dresch, L. Valensi, *Tribu, parentèle, État en pays d'islam* (à paraître).

## APPEL À CANDIDATURES 1999

Le Conseil scientifique de l'IRMC aura à examiner des candidatures de chercheurs aux postes suivants :

- **un chercheur (docteur)**, pour 2 ans, éventuellement renouvelable 1 ou 2 ans, disponible au 1-9-1999. Connaissance de la langue arabe. Élaboration et coordination d'un programme collectif sur le Maghreb contemporain à partir d'un projet personnel de recherche.

Discipline : anthropologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, politologie, sociologie.

- **une bourse d'aide à la recherche (niveau DEA)** disponible au 1-9-1999. La sélection des candidatures se fera sur examen des projets de recherche. Le champ de recherche de l'IRMC : «le Maghreb contemporain : identité propre et dimension transméditerranéenne, double appartenance et discontinuités culturelles ; recompositions sociales». Dans ce cadre général, quelques axes sont privilégiés : les configurations urbaines ; les recompositions sociales liées à l'intensification des flux transnationaux ; les transformations des systèmes normatifs.

Le dossier est à demander au ministère des affaires étrangères - sous-direction des sciences sociales, humaines et de l'archéologie (ST/H) 244, boulevard Saint-Germain 75303 Paris 07 SP (Mme Chassagne, téléphone : 01.43.17.80.05. - sauf le mercredi) ou à l'IRMC, ambassade de France à Tunis, abs valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75351 Paris 07 SP, téléphone de l'IRMC : 00.216.1.796.722. télécopie : 00.216.1.797.376. e-mail : irmc@caramail.com

**Date limite de dépôt des candidatures : 15 mars 1999**

(B.O. n°3, 21 janvier 1999. Dans ce numéro on peut trouver les appels à candidatures des différents instituts français à l'étranger)

## PRIX INTERNATIONAL MOST POUR UNE THÈSE DE DOCTORAT (1998-1999)

Ce Prix décerné par l'UNESCO dans le cadre du programme MOST (gestion des transformations sociales) vise à encourager la mise en valeur des ressources humaines des pays en développement et à faire avancer les connaissances sur les questions liées aux transformations sociales. Il permet également de constituer un réseau de jeunes chercheurs travaillant sur les grands thèmes du programme :

- la gestion du changement dans les sociétés multi-culturelles et multi-ethniques dans les Etats arabes ;
- les villes comme lieux de transformations sociales accélérées dans les Etats arabes ;
- la gestion locale et régionale des transformations économiques, technologiques et environnementales dans les Etats arabes.

Décerné tous les deux ans à un(e) étudiant(e) ressortissant(e) d'un pays du Sud, qui aura soutenu avec succès sa thèse de doctorat sur l'un de ces thèmes. Le lauréat(e) recevra la somme de 5000 \$ US et sera invité(e) à présenter les résultats de sa recherche devant le Conseil intergouvernemental du programme MOST à Paris (prochaine session en février 1999).

**Pour tous renseignements :**  
<http://www.unesco.org/most>

## PROGRAMME MÉDITERRANÉEN EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Lancé à l'automne 1998 au Centre Robert Schuman de l'European University Institute, le programme méditerranéen met en place une école doctorale et post-doctorale qui proposent un cycle de recherches sur l'aire géographique Europe-Moyen-Orient et Afrique du Nord. Ce programme, qui se veut interdisciplinaire, est dirigé par Yves Mény, directeur du Centre Robert Schuman.

**Pour tous renseignements :**

- Valérie Amiraux : e-mail : [amiraux@datacomm.iue.it](mailto:amiraux@datacomm.iue.it)  
/tél : +39 055 4685 731

- Imco Brouwer : e-mail : [brouwer@datacomm.iue.it](mailto:brouwer@datacomm.iue.it) /tél :  
+39 055 4685 426 / fax : +39 055 4685 770

**Mediterranean Programme  
Robert Schuman Centre, European University Institute**

Via dei Roccettini, 9  
50016 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italy fax : +39 055 4685 770

Consulter le web pour les bourses doctorales :

[www.iue.it/servac/gwelcome.htm](http://www.iue.it/servac/gwelcome.htm)

[www.iue.it/jmf/welcome.html](http://www.iue.it/jmf/welcome.html)

Pour les informations générales sur le Programme

Méditerranéen : [www.iue.it/rsc/researchrsc-3a1.htm](http://www.iue.it/rsc/researchrsc-3a1.htm)

Pour les informations sur l'EUI : [www.iue.it](http://www.iue.it)

## CONCOURS DE RECHERCHE AU MOYEN-ORIENT – MERC

Le but de ce concours est de donner aux chercheurs en sciences sociales, établis dans les pays arabes et en Turquie, une aide financière afin qu'ils puissent entreprendre et mener à terme leurs recherches. Ce programme est multidisciplinaire et accepte les candidatures de chercheurs des différentes branches de sciences sociales. Il est coordonné et géré par le Lebanese Center for Policy Studies (LCPS) et parrainé par le bureau régional pour le Moyen Orient de la Fondation Ford au Caire.

Deux sessions annuelles sélectionnent les candidatures. Les propositions de recherches doivent être complétées et déposées aux bureaux de MERC à Beyrouth avant les 15 décembre et 15 juin.

**Pour tous renseignements :**

MERC - Concours de recherche au Moyen Orient  
The Lebanese Center for Policy Studies

Centre Tayyar, 3<sup>e</sup> étage

Sin el-fil, BP : 55215

Beyrouth, Liban

Tél : 961.1.490.561. ou 566.

Fax : 961.1.601.787.

Email : [merc@cps.org.lb](mailto:merc@cps.org.lb)

## RAPPELS

■ **4-5 décembre 1998 BEYROUTH**  
**Les représentations de la Méditerranée**

Programme conduit par la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme avec le soutien de la Fondation René Seydoux, le Ministère des Affaires Étrangères, la Fondation Européenne de la Culture et du CERMOC-Beyrouth CERMOC  
BP. 2691 Beyrouth  
tél : 961.1.640.694  
fax : 961.1.644.857

■ **4-5 décembre 1998 TUNIS**  
**L'habitat urbain en Tunisie**

Colloque organisé par l'Association des Géographes Tunisiens en collaboration avec l'Association des Géographes Français. Association des Géographes Tunisiens  
43, rue de la Liberté  
2000 Le Bardo-Tunis

■ **7 décembre 1998 TOURS**  
**L'irrigation en Haute Égypte à l'époque ottomane**

Conférence organisée par le Laboratoire URBAMA  
Contact :  
Evelyne DEQUÉANT  
URBAMA  
23, rue de la Loire - 37075  
Tours-Cedex  
Tél. 33 02 47 36 84 69  
Fax. 33 02 47 36 84 71  
E-mail :  
urbama@rabelais.univ-tours.fr

■ **9 décembre 1998 TUNIS**  
**Pouvoir, écriture et femme dans le monde post-colonial**

Conférence organisée par le Centre de Recherches, d'Études et de Documentation et d'Information sur la Femme  
Coordination : CREDIF  
Avenue du Roi Abdelaziz Al-Saoud  
Rue 7131 El Manar 2092  
Tél. 885 322  
Fax. 887 436

■ **10 décembre 1998 TOURS**  
**La question du Patrimoine mondial dans le Monde Arabe**

Séminaire organisé par le Laboratoire URBAMA  
Contact :  
Evelyne DEQUÉANT  
URBAMA

■ **10-11 décembre 1998 ZAGHOUAN**  
**Le Kémalisme et les Kémalistes**

Table ronde Arabo-Turque organisée par la Fondation Temimi pour la Recherche Scientifique et l'Information (FTERSI)  
Coordination : FTERSI  
BP. 50 Zaghouan 1118  
Tél. 02 676 446  
Fax. 02 676 710  
E-mail :  
temimi.fond@gnet.tn

■ **10-12 décembre 1998 TUNIS**  
**Langues étrangères et culture de la paix**

Colloque international organisé par la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines Tunis I,  
Coordination : Faculté des Sciences Humaines et Sociales  
94, Boulevard du 9 avril 1938  
1007 Tunis  
Tél. 560 950/560 858  
Fax. 567 551

■ **16 décembre 1998 TUNIS**  
**Économie et rôles sociaux de sexe**

Conférence organisée par le Centre de Recherches, d'Études et de Documentation et d'information sur la Femme  
Coordination : CREDIF

■ **17-18 décembre 1998 TUNIS**  
**La contribution des municipalités à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'accès des pauvres au sol urbain**

Séminaire organisé par le Programme de Gestion

Urbaine (PGU), PNUD, CNUEH et la Banque Mondiale  
Coordination :  
PGU/Tunisie  
76, rue de Syrie  
1002 Tunis  
Tél. 781 024  
Tél.&Fax. 847 454  
E-mail :  
pgu.tunisie@planet.tn

## ANNONCES

■ **12 janvier 1999 TUNIS**  
**Adolescentes d'aujourd'hui, femmes de demain : les adolescentes tunisiennes à la lumière des mutations socio-culturelles**

Rencontre-débat organisée par le Centre de Recherches, d'Études et de Documentation et d'Information sur la Femme  
Coordination : CREDIF

■ **14-16 janvier 1999 PARIS**  
**Islam et citoyenneté : le fait religieux est-il enseignable ?**

Colloque international organisé par l'Association Française des Arabisants Renseignements et inscriptions :  
Anne LONDOIN  
Maison de l'Orient  
7, rue Raulin - 69007 Lyon  
Tél. & Fax. 4 78 17 76 53  
E-mail :  
anne.landoin@mom.fr

■ **21 janvier 1999 TOURS**  
**La conservation de Fès : chronique d'une sauvegarde annoncée**

Séminaire organisé par le Laboratoire URBAMA  
Contact et renseignements :  
Evelyne DEQUEANT  
URBAMA

■ **25 janvier 1999 TUNIS**  
**L'Algérie et la Libye à l'épreuve de la mondialisation**

Séminaire État, Nation et société civile à l'ère de la mondialisation organisé par l'IREMAM, Groupe de Recherche Société Arabes et Musulmanes

Contemporaines  
Coordination : IREMAM  
3,5,7 avenue Pasteur  
13617 Aix-en-Provence  
Tél. 33 4 42 21 59 88  
Fax. 33 4 42 23 85 01

■ **27 janvier 1999 TUNIS**  
**L'espace urbain, lieu de sacrifice ? Une problématique de la visibilité ; Comparaison Europe-Pays méditerranéens**

Conférence du séminaire transdisciplinaire sur la ville et l'urbain URBASCOPIE II organisée par l'École Nationale d'Architecture et d'Urbanisme (ENAU)  
Coordination : ENAU  
16, rue Mikhaïl Noaïma  
1005 El Omrane  
Tél. 216 1 891 333  
Fax. 216 1 571 861

■ **27-28 janvier 1999 TUNIS**  
**Le P.N.M, construction de la moralité publique dans le Monde-Arabe et en Afrique**

Colloque Attitudes autour des sciences organisé par le Centre d'Études et de Recherches Économiques et Sociales (CERES)  
23, rue d'Espagne  
1000 Tunis  
Tél. 324 811/322 994  
Fax. 324 811

■ **29 janvier 1999 PARIS**  
**Formes et mutations au capitalisme "Post rentier" au Moyen-Orient**

Réunion 1999-2000 organisée par le Réseau EMMA  
Contact :  
Bertrand BELLON,  
Henri REGNAULT  
Centre de recherches ADIS  
54, Boulevard Desgranges  
92310 SCEAUX  
Tél. 1 40 91 18 31  
Fax. 1 40 91 18 93  
E-mail : dridi@jm.u-psud.fr

■ **29-30 janvier 1999 NAPLES**  
**Identité méditerranéenne : de l'usage politique du passé**

Séminaire organisé par

l'Institut Italien d'Études  
Philosophiques  
Coordination : Institut  
Italien d'Études  
Philosophiques  
Sede di Venezia  
Cannaregio 2593-30121  
VENEZIA- Italie  
Tél. & Fax. +39041 720510

- **1er-6 février 1999**  
**CARTHAGE**  
**Le fait religieux**  
**aujourd'hui**  
Troisième rencontre  
internationale organisée  
par l'Académie des  
Sciences, des Lettres  
et des Arts Beït Al-Hikma  
Coordination :  
Beït Al-Hikma  
25, Avenue de la  
République  
2016 Carthage Hannibal  
Tél. 277 275  
Fax. 731 204
- **3 février 1999 TUNIS**  
**L'idée de droit dans**  
**l'histoire comparée des**  
**religions**  
Rencontre organisée  
par le CERES  
Coordination : CERES
- **3-7 février 1999 TUNIS**  
**Les Ksours anciens dans**  
**le Maghreb**  
Séminaire organisé par  
l'École Nationale  
d'Architecture et  
d'Urbanisme (ENAU)  
Coordination : ENAU
- **5 février 1999 Tunis**  
**Sanctions économiques,**  
**ingérences et nouvel**  
**ordre mondial le cas**  
**de l'Irak**  
Table ronde organisée  
par el Taller  
Coordination : El Taller  
2, rue El Ghazali  
El Menzah V  
Tél. 524 457 752 057  
Fax. 751 570  
E-mail :  
Eltaller@gn.apc.org
- **11 février 1999 TOURS**  
**La fabrication du**  
**patrimoine monumental**  
**en France : des**  
**protections raisonnées ?**  
Séminaire organisé par le  
Laboratoire URBAMA
- **11-12 février RABAT**  
**Aménagement du**  
**territoire et développement**  
**durable. Quelles**  
**intermédiations ?**  
Colloque international  
organisé par le Groupement  
de Recherche sur Espace et  
territoires (GRET),  
la Fondation Hanns-Seidel  
et le Ministère  
d'Aménagement du  
Territoire, de l'Habitat, de  
l'Environnement et de  
l'Urbanisme: Faculté de  
Droit de Rabat-Agdal  
Bd des Nations-Unies  
BP 721 Rabat-Agdal  
tél : 212.07.75.67.50.  
fax : 212.07.75.88.17.  
E-mail : hssma@mtds.com
- **17 février 1999 TUNIS**  
**Réhabilitation du**  
**patrimoine : les cas**  
**d'Istanbul et du Caire**  
Conférence organisée  
par l'École Nationale  
d'Architecture et  
d'Urbanisme (ENAU)  
Coordination : ENAU
- **17-19 février 1999 TUNIS**  
**L'UMA-Etat et**  
**perspectives**  
Séminaire organisé  
par l'Association des  
Études Internationales  
(AEI)  
Coordination : AEI  
BP. 156  
1012 Tunis-Belvédère  
Tél. 791 663  
Fax. 796 593
- **24-27 février 1999**  
**GOULIMINE (Maroc)**  
**Pratiques et stratégies**  
**identitaires au Sahara**  
Colloque organisé par  
l'Institut des Études  
Africaines, l'Université  
Mohamed V (Rabat)  
et le Laboratoire  
d'Anthropologie Sociale  
Coordination : Laboratoire  
d'Anthropologie Sociale  
Collège de France  
52, rue Cardinal Lemoine  
75005 Paris  
Tél. 44 27 17 31  
Fax. 44 27 17 66
- **10 mars 1999 TUNIS**  
**Habitat urbain et**  
**quartiers en difficultés**  
Conférence organisée par  
l'École Nationale  
d'Architecture et  
d'Urbanisme (ENAU)  
Coordination : ENAU
- **7 avril 1999 TUNIS**  
**Informatique mobilité**  
**et territorialité**  
Conférence organisée  
par l'École Nationale  
d'Architecture et  
d'Urbanisme (ENAU)  
Coordination : ENAU
- **14 avril 1999 TUNIS**  
**L'identité résidentielle :**  
**Une structure dynamique**  
**influencée par l'histoire**  
**résidentielle**  
Conférence organisée  
par l'École Nationale  
d'Architecture et  
d'Urbanisme (ENAU)  
Coordination : ENAU
- **27 & 28 avril 1999**  
**GHARDAÏA (Algérie)**  
**Mondialisation et**  
**modernisation des**  
**entreprises**  
Colloque international  
organisé par le Centre de  
Recherches en Économie  
Appliquée pour le  
Développement (CREAD)  
Coordination : CREAD  
Rue Djamel Eddine  
El Afghani  
El Hamadia Bouzaréah  
BP. 197-Algérie  
Tél. (213) 02 94 12 72  
Fax. (213) 02 94 17 16
- **7-8-9 mai 1999**  
**KERKENNA (Tunisie)**  
**L'homme et la mer**  
Colloque organisé par la  
Faculté des Lettres et des  
Sciences Humaines de Sfax  
Coordination :  
Abdelhamid FEHRI  
Faculté des Lettres et  
des Sciences Humaines  
Département d'Histoire  
BP. 553  
3000 Sfax  
Tél. 4 670 544  
Fax. 4 670 540
- **27-28 mai 1999**  
**AIX-EN-PROVENCE**  
**Enjeux économiques,**  
**sociaux et territoriaux**  
**d'une libéralisation de**  
**l'échange agro-**  
**alimentaire euro-**  
**méditerranéen**  
séminaire organisé par le  
Groupe de Recherche sur  
les Économies Régionales  
du Bassin Méditerranéen  
(GRERBAM) et Économie  
Méditerranéenne Monde  
Arabe (EMMA)  
Contact : Henri  
REGNAULT, GRERBAM  
Faculté de Droit  
d'Économie et de Gestion  
Avenue du Doyen  
Poplawski  
64000 PAU  
Tél. 33 5 59 92 32 97  
Fax. 33 5 59 80 75 90  
E-mail :  
henri.regnault@univ-  
pau.fr  
ou Bernard ROUX  
INRA Économie  
16, rue Claude Bernard  
75005 paris  
Tél. 33 1 44 08 17 30  
Fax. 33 1 44 08 17 31
- **1-3 juillet 1999 TOURS**  
**Territoires de la société**  
**dans les mondes**  
**musulmans**  
XIIIe Congrès de  
l'Association Française  
pour l'Étude  
du Monde Arabe et  
Musulman (AFEMAM )  
Renseignement et  
inscriptions :  
P.R. BADUEL  
c/o URBAMA  
Université de Tours

**APPEL**  
À  
**COMMUNICATION**

- **2-3-4 décembre 1999**  
**TUNIS**  
**Paradigmes, méthodes**  
**et contextes**  
Premières journées  
de la recherche  
en sciences de gestion  
organisées par la Revue  
Tunisienne d'économie  
et de Gestion,  
Faculté des sciences  
économiques et  
de gestion de Tunis  
Campus universitaire  
1060-Tunis-Belvédère

## ■ Activités de l'IRMC Séminaire EHESS-IRMC

**Coordination : Hassan ELBOUDRARI**

Le séminaire voudrait analyser comment la “ pensée commune ”, qui est autre chose que le sens commun, une sorte de construction culturelle collectivement élaborée, transmise et travaillée, se représente et intègre dans sa praxis certains “ objets limites ” dans la culture de l’Islam méditerranéen : ainsi de la “ magie ”, des “ anges ”, des “ démons ”, objets à la lisière de la religiosité canonique et des formes alternatives de croyance et de pratique religieuses. Aussi, dans ce que l’on appellerait l’univers symbolique de la sainteté, de la “ douleur ”, souffrance volontaire vécue pour construire du sens, et du “ prodige ”, qui permet d’aller collectivement, acteurs et témoins, au-delà du possible limité de la condition humaine. On voudrait enfin explorer certains états ou situations limites (l’ivresse, la laideur, la séduction professionnelle) intégrés à l’expérience existentielle ordinaire.

### Calendrier

- 1er décembre 1998 (rappel) *Anthropologie historique des pratiques religieuses dans l’Islam Méditerranéen. Pensée commune et objets limites. Frontières et paradoxes dans le système religieux islamique.*  
**Penser les limites : magie ordinaire (sihr) et cosmologie canonique**
- 2 février 1999 *Sainteté et pensée symbolique.*  
**La douleur comme signe : vers une sémiotique de la sainteté**
- 2 mars 1999 **Le prodige : l’impossible et ses renversements**
- 6 avril 1999 *Anthropologie de l’expérience ordinaire.*  
**L’ivresse, posture seconde : lieux, moments et états limites/lieux, moments et manières ordinaires**
- 4 mai 1999 **Le laid ou le “mauvais objet” : monde vécu et impensé**
- 1er juin 1999 **La séduction comme métier : “bezness”, paradoxes et retournements de destinées**
- **Calendrier des présentations de thèses à l’IRMC**
- 30 septembre 1998 (rappel) *De la parole au signe : fonction herméneutique et rôle de la médiation de l’expert judiciaire à Tunis au 8<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle*  
Intervention : Jean-Pierre VAN STAEVEL, doctorant en histoire médiévale, Université Lumière Lyon II.
- 30 octobre 1998 (rappel) *Epidémies et sociétés en Tunisie : réactions sociales et conséquences*  
Intervention : Salvatore SPEZIALE, enseignant-chercheur en histoire contemporaine, Université de Florence.
- 20 novembre 1998 (rappel) *Les transitions socio-spatiales vers la citoyenneté au Sahel central*  
Intervention : Ridha LAMINE, maître assistant en géographie, Faculté des Lettres de Sousse, Université du Centre.
- 18 décembre 1998 (rappel) *Le rôle du droit dans la promotion du statut des femmes : l’exemple tunisien*  
Intervention : Hafidha CHEKIR, assistante en droit, Faculté de Droit et de Sciences politiques – Université de Tunis III.
- 3 février 1999 *La singularité de la sainte musulmane Saïda Manoubia*  
Intervention : Katia BOISSEVAIN, doctorante en ethno-anthropologie (Université Paris X-Nanterre).

5 février 1999 *Restructurations agricoles et dynamiques de l'agriculture familiale : le point de vue des ménages : le cas de la région de Zaghouan*  
Intervention : Alia GANA, maître assistante en sociologie à l'École Supérieure d'Agriculture de Mograne.

12 février 1999 *Entre innovation et tradition, une lecture du réformisme ottoman à travers l'outil militaire (1878-1914)*  
Intervention : Odile MOREAU, chargée de cours à l'Université de Paris 8, à l'Institut Maghreb-Europe.

26 mars 1999 *La Corporation des chaouchias de Tunis : mémoire d'un essor et enjeu de développement de l'entreprise aujourd'hui*  
Intervention : Fathia BEN SEDRINE-BAROUNI, enseignante en Sociologie, Institut des Cadres de l'Enfance.

## ● Séminaire de l'IRMC Sciences sociales : configurations en reconstruction

### Thème 1 : *La mondialisation*

**Coordination : Mohamed ELLOUMI, Jean-Philippe BRAS**

16 décembre (rappel) *La gouvernance*

Intervention : Azzam MAHJOUB, professeur de sciences économiques à l'Université de Tunis.

26 janvier 1999 *Globalisation et modes de gouvernement : vers la privatisation de l'Etat au Maghreb*  
Intervention : Béatrice HIBOU, chercheur au CNRS-Paris.

17 mars 1999 *Les médias et la mondialisation*

Intervention : Susan OSSMAN, anthropologue, enseignante à l'université américaine de Paris.

29-30 janvier 1999 **Thème 2 : *Corpus, sources, archives***

**Coordination : Abdelhamid HENIA, Nicolas PUIG**

Journées d'études organisées en collaboration avec l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Marseille, laboratoire SHADYC (Sociologie, Histoire, Anthropologie des Dynamiques Culturelles) (CNRS-UMR 9931).

Interventions : Jean BOUTIER (EHESS-CNRS-SHADYC-Marseille) : Usages historiques des archives, Jean-Pierre Olivier DE SARDAN (EHESS-CNRS-SHADYC-Marseille) : la production des données en anthropologie : l'exemple des groupes stratégiques, Jean-Louis FABIANI (EHESS-CNRS-SHADYC-Marseille) : l'enquête sociologique : le choix des armes. Les formes de l'observation.

## ● Cycle de conférences Crises urbaines et sciences sociales

*organisé par l'Institut Français de Coopération et l'IRMC sur l'Espace méditerranéen*

Lundi 8 février 1999

Intervention : Christian TOPALOV, directeur de recherche au CNRS, Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines (IRESCO) – Laboratoire Cultures et Sociétés Urbaines – Paris  
Avec le concours de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis.

## ■ Activités du CESHS Conférences

jeudi 28 janvier 1999 *Le Maroc et les problèmes de changement : espaces et contraintes de la mondialisation*  
Intervention : Mohammed NACIRI, géographe, Professeur à la faculté des Lettres de Rabat..

Vendredi 12 février 1999 *L'agronomie coloniale. Enjeux et débats dans la France des années 30*  
Intervention : Mina KLEICHE, épistémologue, Chercheur associé au CESHS.

vendredi 26 février 1999 *La réforme économique au Maroc : paradigmes et trajectoire*  
Intervention : M. Nourredine EL AOUI, économiste, professeur à la faculté de droit de Rabat.

Vendredi 9 avril 1999 *Acteurs et enjeux de la gestion urbaine au Maroc*  
Atelier de travail organisé par le Centres d'Etudes en Sciences humaines et Sociales, en collaboration avec l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU), et le laboratoire Urbanisation du Monde Arabe (Tours)

● **Plate-forme commune pour le programme de recherche franco-hispano-marocain sur "les mobilités transnationales en Méditerranée occidentale"** *Journées organisées en collaboration avec la Fondation Hassan II pour les Marocains résidents à l'étranger (Rabat), l'Université autonome de Madrid et Migrinter (Poitiers)*  
L'objet de cette réunion est, pour les participants, de préciser la matière de leur contribution à ce programme, de discuter du calendrier et des modalités de sa mise en œuvre, en même temps que des moyens de fédérer, autour d'un certain nombre d'objectifs communs, les démarches entreprises par chacun en fonction de ses préoccupations et de ses perspectives disciplinaires propres.

Jeudi 4 février 1999 Présentation des objectifs des journées d'études par :  
M. ZAHI, Fondation Hassan II pour les ressortissants marocains à l'étranger  
Bernabé LOPEZ GARCIA, directeur du Taller de Estudios internacionales  
Alain Roussillon, directeur du CESH

### **Atelier I : La mobilité comme objet de représentations et de régulation**

Il s'agit d'examiner les recompositions et les évolutions des systèmes de représentation et des modes de gestion des circulations observables dans la perception des mobilités entre l'Europe et le Maghreb depuis la colonisation, tant du point de vue des autorités que de celui des observateurs et celui des acteurs, ceci à travers les points suivants :

- les processus de nomination opérant à travers les encadrements juridiques et administratifs, les débats de société...
- les constructions de sources : rapports administratifs, presse, relations de voyage, correspondances et archives domestiques, restitutions savantes, productions et appropriations d'images : littérature, cinéma...

Vendredi 5 février 1999 **Atelier II : la mobilité comme lien**

L'objectif fixé ici est de réfléchir à ce qui fait un lien entre les différents pôles géographiques d'un itinéraire et aux processus en œuvre dans l'émergence de dispositifs mobilisables pour la mobilité : à la façon dont les mobilités composent et recomposent les espaces où elle se déploient et, symétriquement, à la façon dont les structurations et restructurations spatiales (colonisation, décolonisation, construction européenne, accords euro-méditerranéens) orientent et réorientent les flux – à trois niveaux :

Les réseaux de sociabilité

Les infrastructures administratives, commerciales, sanitaires, et de transport

La typologie ainsi que les différents rythmes structurant ces espaces, interrogés du point de vue de savoir dans quelle mesure ils favorisent ou contrarient ces liaisons.

### **Atelier III : La mobilité comme projet**

Il pourrait s'agir de tenter de dresser une typologie des mobilités du point de vue des différents projets, individuels ou collectifs, dont elles sont partie prenante – projet éducatif, commercial, touristique, migratoire, politique, culturel...- qu'il s'agirait de saisir dans une double perspective spatiale (trajectoires) et temporelles (cycles) :

- stratégies de constitution et mobilisations de savoirs-faire, de compétences et de cursus ou "carrière" ;
- instrumentalisation de la mobilité et des ressources constituées dans le cadre de ces trajectoires à l'échelle individuelle du "voyageur" ou à l'échelle internationale ;
- enjeux des régulations euro-méditerranéennes.

Il semblerait que certains travaux actuels fassent état d'une mobilité non plus transitoire mais bien, sinon permanente, au moins régulière. Cette question sera débattue et des méthodes d'approches de ce phénomène seront à envisager.

# S o m m a i r e

Thèses	3
<b>DERRIÈRE LE CIMETIÈRE :</b> <i>Constructions territoriales et temporalités dans le Sud tunisien</i> Nicolas PUIG	
Recherches en cours	10
<b>ÊTRE ALGÉRIEN EN TUNISIE (1830-1962)</b> <i>La construction d'une catégorie nationale</i> Alain MESSAOUDI	
Vient de paraître	15
Revue	20
Espaces de recherches	21
Etudes doctorales	22
Calendrier scientifique	23
Activités de l'IRMC et du CESHS	25

*Correspondances* donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

## المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطابة الدكتواه التعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبيدوهم. تصف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب : "مواقف بحث" و "بدوث بصدد الإجازة" و "أطروحات". يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية وحداثة النقاشات العلمية دول مدور معين من خلال التحليل النقدي للمواقف أو تقرير حول بحث في طور الإجازة أو مداخلة علمية. أما في باب "بدوث بصدد الإجازة" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية لمشاريع بحث هم بصدد إجازتها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجماعية. وفي باب "الأطروحات" تعرض الأطروحات التي وقعت مناقشتها حديثاً يجب أن تركز النصوص المقترحة إهتمامها ببيداني العاوي الإيمانية والإجتماعية لبلدان المغرب والعالم العربي الإسلامي وذلك على مستوي دقول الدراسة والتساؤلات الإستمولودية والنهجيات التسعة. توجه "مراسلات" إعتمادها الأول إلى الدراسات الإيدانية. دتس ينمئ "لمراسلات" إحترام الشروط التطبيقية للنشر وإخضاع النصوص التي تتلقاها القواعد الرسال أعمالاً مائس يجب أن لا تتجاوز المقترحات 33 000 رمزا.	3 10 15 20 21 22 23 25
---	---

أطروحات : وراء المقبرة : زدييز المجال والزمانية في الجنوب التونسي. نيكولا بويغ	
بدوث بصدد الإجازة : ذاتية الجزائر في البلاد التونسية بين 1830 و 1862 : بناء مقولة قومية. ألان ميسودي	
آخر ما صدر	
المجلات	
فضاءات البحث	
دراسات مرحلة الدكتوراه	
البرنامج العلمية	
أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة	